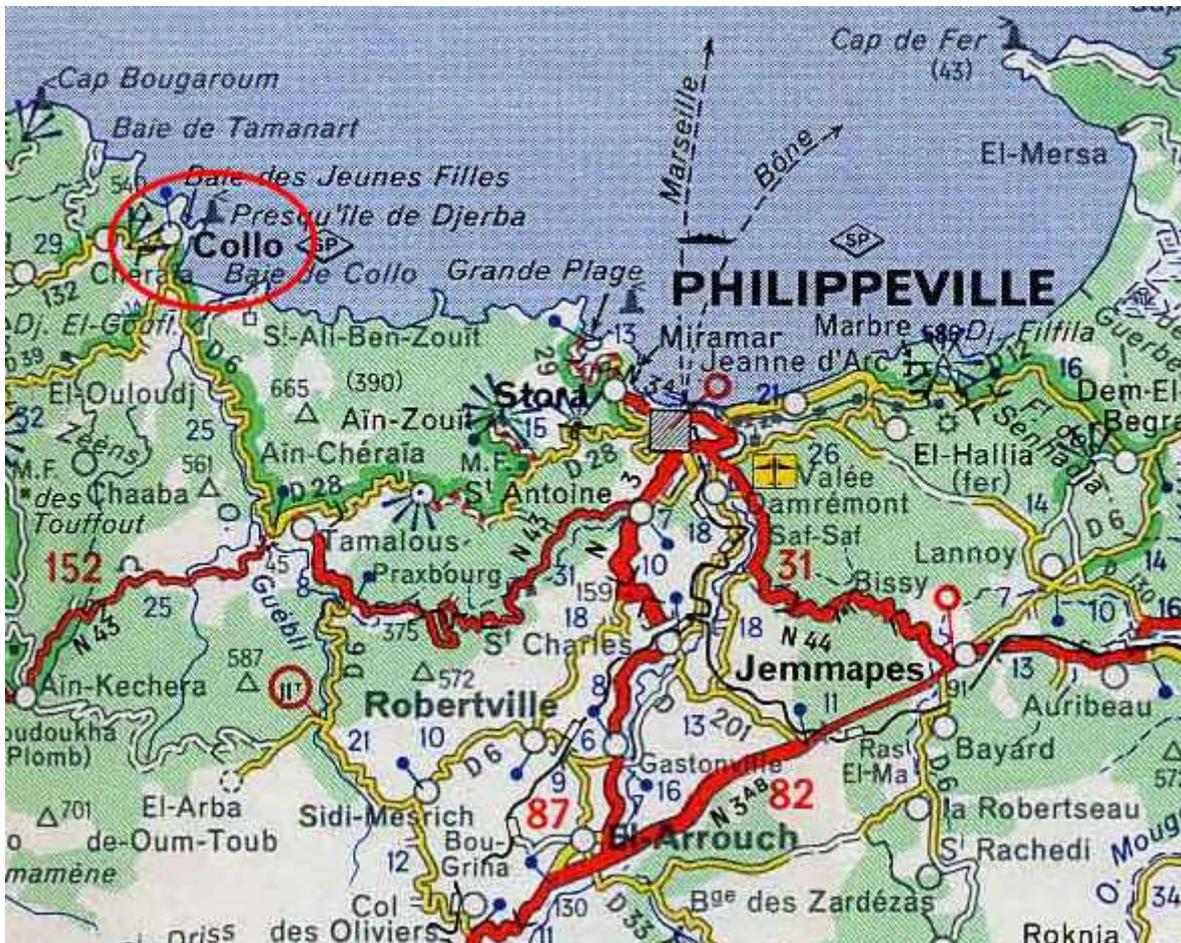


COLLO

COLLO, située au Nord-est de l'Algérie, culmine à 26 mètres d'altitude, distante de 70 Km à l'Ouest de PHILIPPEVILLE et à 100 km au Nord de CONSTANTINE, s'est développée au fond de sa baie éponyme.



Le climat est assez sain, favorisé par les vents de terre et la fraîcheur des montagnes environnantes toujours vertes.

L'hiver, le thermomètre ne descend jamais au-dessous de zéro, pas de neige sur la ville ; l'été à l'ombre, entre 25 et 30 degrés, au soleil, 40 degrés.

Fortes pluies pendant l'hiver qui commence en novembre et finit en mars, l'été quelques orages que l'on reçoit avec plaisir, car ils rafraîchissent pour quelques journées l'état de la température ; ces orages sont dus au voisinage de la mer et des montagnes environnantes.



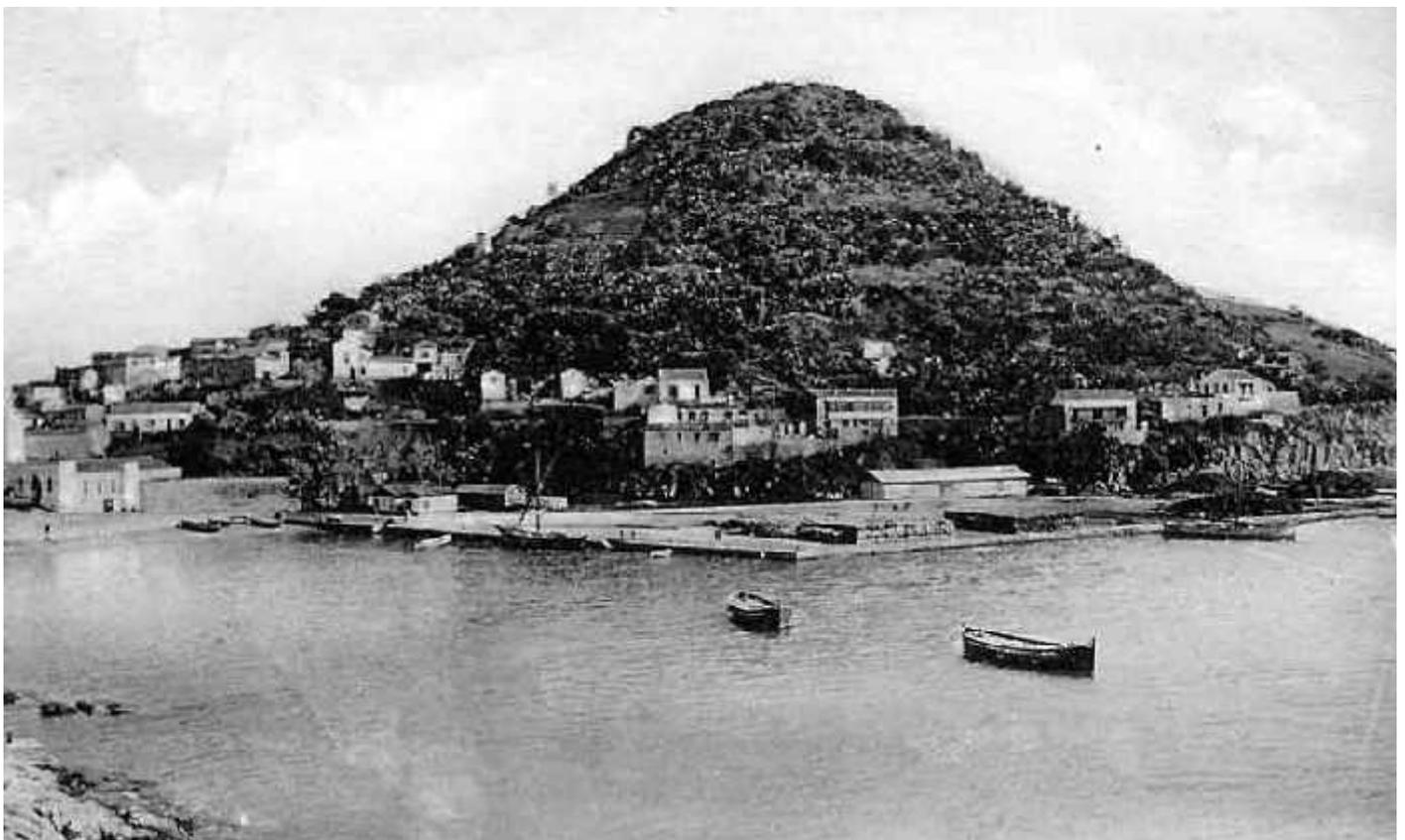
La ville est construite à l'européenne et divisée en deux parties :

La partie haute, côté nord et la presqu'île, est en damier cinq longues rues perpendiculaires, quatre en travers.

La seconde partie commence face au port ; de nombreux immeubles y sont édifiés, et se continue par la presqu'île où de nombreuses maisons en amphithéâtre sont construites ; les montagnes toutes verdoyantes donnent une bonne impression.



Dans les parties déboisées, quelques propriétaires cultivent de la vigne dont le vin est excellent. Une promenade de deux kilomètres en fait le tour, délice des amateurs, construite en corniche. Vue magnifique des falaises par endroits de plus de 80 mètres de haut.



La ville est traversée souterrainement et dans plusieurs sens par d'anciens égouts romains bouchés par suite de

nombreux travaux dans la ville ; une seule petite partie sert encore, c'est celle qui, partant de l'angle Sud-est de la place et qui se déverse dans le port en face à la mosquée après avoir reçu les eaux de la rue Nationale et de quelques rues transversales. Le second plus court part de l'abreuvoir-fontaine, au-dessous de la douane, et se déverse aussi dans le port.

Quai et port sont éclairés électriquement par six lampadaires de 100 bougies, cette bienfaisante amélioration était attendue depuis très longtemps, à la grande satisfaction des gens de mer et de toute la population.

Superficie de la ville, 53 hectares 51 ares 24 centiares et de l'ensemble du territoire, 2 411 hectares.

La ville de COLLO est bâtie dans une vallée qui s'ouvre par une plage de sable fin sur une rade étroite limitée à l'Est par la presqu'île d'EL-DJARDA et à l'Ouest par le massif de COLLO. Son port se niche au pied du versant Est de la presqu'île précitée et est protégé des vents de l'Est par une jetée de 130 m.

Elle est située au fond d'une baie qui porte son nom. Le littoral de la commune s'étend sur 31 km de l'embouchure de l'Oued JIMLY et se prolonge des deux côtés en lignes sinueuses qui descendent du Djebel CHERAIA jusqu'au KEF HACHMI près du village de CHERAIA. Les points extrêmes du territoire de COLLO sont le Cap EL KEBIR au Nord (l'une des sept pointes du Bou-GAROUN) et au Sud, KOUDIAT-TALEZA, entre Oued GUEBLI et Oued CHERKA.

COLLO est abritée à l'Ouest par un promontoire semi-circulaire dont les sommets boisés dépassent 1 000 mètres d'altitude.

A l'entrée de la ville, le visiteur est accueilli par une haute presqu'île de 3 km de tour qui limite son port à l'Ouest, et au milieu de sa ceinture de vertes collines qui dominent au fond le sommet dénudé du Djebel Sidi ACHOUR.



Le cap BOUGAROUNI est le point septentrional le plus avancé de toute la côte algérienne et se trouve à une vingtaine de kilomètres à l'Ouest.

La région est réputée pour ses belles plages de sable fin qui s'étendent sur une cinquantaine de kilomètres.

La végétation naturelle des plaines *colliotés*, largement disparue au profit des cultures (agrumes, oliviers, vigne) est le maquis méditerranéen qui se développe également sur les premières pentes du TELL. En haute montagne, poussent le pin d'Alep, le chêne liège, le cèdre.



HISTOIRE

Cité punique à l'époque de **TRAJEAN**, la ville était si importante qu'elle devint colonie ; ce fut ensuite la *CHULLI minicipium* de l'empereur romain **ANTONIN** (an 138 de notre ère) réputée pour sa teinturerie, ses étoffes pourpres, ses cuirs et ses bois de construction. Plus tard, ce sera *KELLOPS MAGNUS* de **PTOLEMEE** d'où elle tirera son nom de **COLLO**.

Il existe à **COLLO** des ruines romaines importantes : des têtes, des caisses en marbre, des médailles, de la mosaïque et des pièces de monnaie.



Pièces archéologiques trouvées par Joseph PARRES et déposées dans un coin du jardin public de COLLO.

COLLO était aussi le siège d'un Evêché. Au moment du schisme donatiste (en 307), il y eut même deux évêques : **QUILLITANUS** et **FIDENTIUS**.

Présence Turquie 🇹🇷 1515 – 1830

En 1521, la ville s'attachèrent volontairement à la fortune de **Khair ed DINE** (Barberousse), et sous la garantie de certaines franchises, en se réservant ainsi la protection du corsaire pour leurs navires frétés par la ville. S'ils perdaient leur liberté, ils conservaient du moins leur moyen d'existence. En contrepartie, le corsaire laissa 200 janissaires sous le commandement d'un **Kaïd El ASKER**, occupant militairement une vieille tour carrée de construction génoise, bâtie à l'entrée de la ville.

Une batterie, située entre la grande mosquée et la presqu'île **El DJERDA** et armée de trois ou quatre canons défendait le mouillage. (Tour des janissaires et batterie ont été complètement ruinées par le tremblement de terre de 1856, qui fit tant de ravage sur la côte).

En 1785, rien n'était changé à cet état de choses, au point de vue commercial. Voici ce qu'on dit l'Abbé POIRET, qui visita le pays dans le courant de la même année :

« Le pays proprement dit de COLLO est une petite vallée, où s'y trouvent 150 maisons à un seul étage, fabriquées en argile et en terre. Elles forment quatre villages assez rapprochés les uns des autres, habités depuis longtemps par des Kabyles et des Maures qui s'y sont rassemblés de différentes nations de la montagne. Ces villages ont tous un nom particulier. Le premier et le plus éloigné de la marine s'appelle BIR EL CAÏD, le second, l'AZOULIN qui est le nom de la nation qui l'habite. Le troisième, Bir ETOUIL et le quatrième El DJARDA, qui est le nom de la montagne au pied de laquelle le village est bâti. Le dernier est celui qui est le plus près de la marine, et où se trouve le château de la garnison turque, ainsi que le comptoir de la compagnie royale d'Afrique ».

Présence française  1830-1962

En 1830, les Turcs abandonnèrent le pays comme ils avaient fait sur presque tous les points où ils ne se sentaient pas suffisamment en force pour résister aux Français. Dès lors, les *Colliotes* cessèrent toutes relations commerciales.

COLLO fut définitivement occupé, la population, réduite à 500 habitants environ, vivait misérablement dans des masures ou des gourbis, n'ayant plus ni terres, ni troupeaux, ni commerce, ni industrie. Une douzaine environ de petites barques de pêche, c'était tout ce qui restait de l'ancienne marine de COLLO. Privés de tout défenseur, depuis le départ des janissaires, les *Colliotes* avaient subi le joug des tribus voisines, qui ne cessèrent d'opérer des razzias.

Les alentours de PHILIPPEVILLE étant pacifiés, le général **Achille BARAGUEY d'HILLIERS** (1795 PARIS /1878 AMELIE Les Bains) décida de soumettre les tribus farouches de la région de COLLO.



[Sa sévérité légendaire, lors de son passage comme commandant de l'École spéciale militaire de Saint-Cyr, a valu la création d'un prix par les élèves, le « Baraguey » décerné chaque année à l'officier supérieur le moins apprécié. Cette attribution se matérialise par une disparition du buste du général BARAGUEY qui trône au bout du couloir dit « de la pompe » et qui réapparaît dans le bureau du cadre, au moment voulu].

Trois colonnes partirent de PHILIPPEVILLE : l'une se dirigeait par la rive droite de l'oued GUEBLI, et les deux autres dans la direction des BENI TOUFOUT. Encerclés par les troupes, les tribus se rendirent sans défense, mais les BENI OUELBANE se défendirent sérieusement.

Les Indigènes déterrèrent nos soldats pour les mutiler, le général, après les combats de l'oued ZADRA, ordonnait de brûler les cadavres. Le camp fut appelé Camp de l'Enfer.

Le 10 Avril 1843, le général BARAGUEY d'HILLIERS se présentait devant COLLO, précédé par les habitants du

village qui étaient venus à ses devants, avec des drapeaux. Dans le port était ancré un navire chargé de vivres pour les troupes.



Croquis d'uniformes de Spahis de l'armée française en 1875.

Les tribus furent rapidement classées et délimitées, et l'on forma de leurs contingents un peloton de Spahis et de gendarmes spécialement chargés de la garde du territoire. Des sous officiers et des soldats furent provisoirement chargés du service de la gendarmerie et de la douane. Le Génie se mit vivement à l'œuvre. Il ouvra et aligna les rues, les borda de trottoirs, planta d'arbres les places publiques et nivela les terrains de manière à les rendre propices à recevoir des constructions.

En Mars 1846, le marabout Ben BAGHERICHE surnommé le *Sultan de la montagne* levait l'étendard de la révolte. Une colonne partie de PHILIPPEVILLE sur COLLO rétablissait l'ordre. Le général BEDEAU la commandait.

En Mai 1849, un prétendu Chérif Mohamed ben Abdallah ben Yamina partait en guerre. Le général HERBILLON fit une opération de police vers l'oued GUEBLI et réduisit les rebelles.

En Mai 1852, après le mouvement insurrectionnel des BENI ISHAK, le général de MAC-MAHON, formant une colonne de 6 500 hommes, partait de Constantine, traversait toutes les montagnes et arrivait à COLLO.

En 1852, le commandant de la province de CONSTANTINE décida une expédition dans les tribus avoisinantes de COLLO, se proposant d'occuper cette ville, mais des troubles survenus du côté de GUELMA, obligèrent le général à renoncer à ce projet, qui s'il eut réussi, aurait probablement changé d'une façon complète l'avenir de COLLO.

Document de 1854 : « *Le 15 décembre 1854, je soussigné E. FABRE, Curé de DJIDJELLI en relâche à COLLO, pays non encore conquis (1), ai enseveli par grosse mer, vent et pluie, un fusilier du 70^e de ligne, décédé à bord de la corvette de guerre " L'Euphrate ", le nommé CARET Jean-Antoine, au pied d'une ruine romaine à l'Est de Collo, sur la route de STORA et dominant le petit phare rouge qui est actuellement sur cette route.*

Le corps fut plus tard exhumé et transporté en France, dans sa famille, aux frais du Gouvernement ».

(1) [L'auteur voulait sans doute dire : " pays non encore pacifié ". Ce document revêt une certaine importance, en ce sens que ni la mairie, ni l'église ne possèdent de registre de l'état-civil de 1854 à 1862.]

En 1856, un nouvel illuminé soulevait les tribus de la région de COLLO ; 6 000 réguliers arabes commandés par leurs Caïds furent réunis, et lancés contre les insurgés. Le 26 septembre ces goums prenaient la campagne et après 10 jours de lutte, le Caïd SAOUDI obtenait leur soumission.

En Juin 1858, nouvelle agitation. 15 000 hectares furent incendiés dans la région de COLLO anéantissant plus de 80 000 arbres. Le général GASTU à la tête de 4 000 soldats, partit de Constantine séjourna à EL MILIA le 26 construisait le camp, puis le 22 Novembre arrivait à COLLO, sans laisser de garnison.

En prenant possession de COLLO en 1859, à la suite des expéditions du général DEVAUX, l'autorité militaire y créa une annexe, dépendant du bureau arabe de PHILIPPEVILLE et l'année suivante, ce point où, pendant l'hiver, les

bâtiments naviguant sur la côte venaient chercher un refuge contre la tempête, devint l'année suivante chef lieu de cercle avec un commandant supérieur, investi des pouvoirs militaires, civils et judiciaires.

Aussi, en Mai 1860, le général DEVAUX du refaire la même campagne avec une colonne forte de 10 000 hommes châtiant sévèrement les insurgés. Pendant dix années le calme règne.



La route de PHILIPPEVILLE

Le 10 juillet 1863 le Génie dresse le plan d'alignement d'un village modèle de la colonisation. Il enveloppe dans son quadrillage de rues octogonales quatre quartiers anciens. L'empierrement des rues est entrepris en même temps que l'ouverture de "chemins" de désenclavement vers les autres voies du département.

Le 3 février 1864 une école arabo-française est créée par arrêté du gouverneur ; le cimetière est ouvert cette année là.

La guerre de 1870 éclatait et nos troupes africaines étaient dirigées sur la Métropole. La nouvelle de nos désastres se répandit vite dans les montagnes. Le mouvement insurrectionnel commençait le 14 Février 1870, par le pillage du camp et du village d'ELMILIA par les Ouled AIDOUN et les ACHACHS.

Revenu à temps, le capitaine SERGENT organisait la défense, repoussait les assaillants qui opéraient alors un blocus sérieux de la Place, coupant le fil télégraphique et la conduite d'eau.

La colonne de secours commandée par le général POUGET attaquée à El MA-el-ABIOD, continuait à progresser livrant de victorieux combats à Kaf RORAB et à Kaf ZERZOUR. Une colonne partie de COLLO, grossie des contingents du Caïd SAOUDI faisait sa jonction avec la précédente le 25 février, à MEDJEZ ZANA et arrivait le 28 devant El MILIA, sans avoir cessé de combattre les insurgés.

Elle délivrait la courageuse garnison. 400 otages, 900 fusils furent retenus, mais les chefs s'étaient enfuis. Le calme revint pour peu de temps, car la révolte de MOKRANI assisté du cheik des RAHMANI El Haddad replongeait les douars de COLLO dans l'insurrection.

La garnison de COLLO, commandée par les capitaines PONT et VIDENSANG, ramena le calme et la soumission.

La paix est définitivement assurée et depuis n'a jamais été troublée.

Un débarcadère et une rampe pour y arriver furent établis, une maison voisine fut affectée au service de la douane. Une caserne pour la garnison, un bâtiment pour le logement du commandant supérieur, la maison de commandement des divers services militaires et administratifs, un mur d'enceinte flanqué de bastions, tout cela fut crée progressivement. Les troupes de la garnison jusque là campée entrèrent dans leur caserne.



La caserne : la paix revenue elle devint centre de repos et de colonies de vacances

Les sources dites d'AÏN EL BORDJ furent captées et virent alimenter plusieurs fontaines, abreuvoirs, lavoirs, etc. Une grande partie de ces eaux recueillies à la sortie de l'enceinte servirent à irriguer le jardin créé devant le mur d'enceinte, à l'entrée de la ville, avec des magnifiques plantations d'arbres au feuillage épais répandant au loin leurs ombrages.



Vers 1900, l'église est construite et remplace une baraque de planches. Tous les bâtiments administratifs nécessaires à un chef lieu de canton suivent : Mairie, marché couvert, caserne des douanes, hôpital, justice de paix, gendarmerie et prison, etc. La plupart des maisons sont à une étage parfois deux.

La paix a, depuis trente ans, gagné les massifs CHERAÏA, à 6 km et 300 mètres d'altitude, s'ouvre à l'agriculture et BESSOMBOURG, à 14 km, devient un centre usinier du liège ouvré. Le chômage semble absent car toutes les richesses forestières, minérales ainsi que celles associées à la pêche sont rationnellement exploitées.

Les forêts de chênes-lièges, les plus vastes de l'Algérie, fournissent plaques d'isolation, bouchons et autres formes pour l'industrie. Les souches des bruyères arborescentes sont taillées en ébauchons et alimentent les "piperies" AMIEL de PHILIPPEVILLE et de SAINT CLAUDE dans le Jura. Les traverses de chemin de fer de chêne-zen, utiles au développement en cours du réseau ferré, et les bois de mine encombrant les quais.



Deux carrières satisfont les besoins locaux, les pavés de granit taillés ici se dispersent en France et ailleurs. Le port de COLLO, très actif, accueille des cargos mais aussi des trois-mâts italiens et des balancelles utiles pour le cabotage ; sur ces eaux évoluent lamparos et plaisanciers. La pêche fait vivre des usines de salaison.

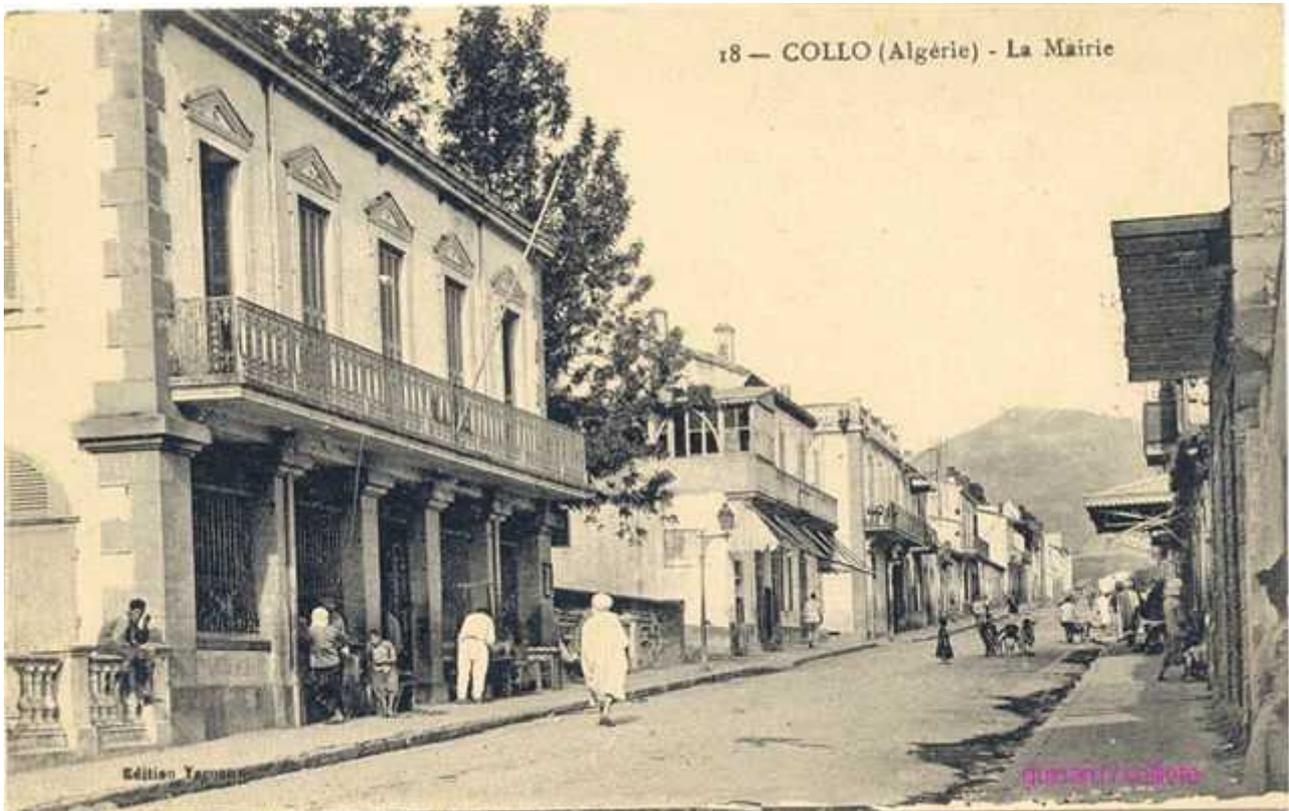


Pour exécuter tous ces travaux, la main d'œuvre militaire avait été insuffisante, et l'on avait dû recourir à des ouvriers civils qui contribuèrent à faire prospérer COLLO par la création des diverses industries. La misérable bourgade de 1830 fit place à la charmante petite ville d'aujourd'hui.

Le 13 octobre 1932, une terrible tempête se déchaîna sur COLLO et ses environs. La jetée et le petit phare furent détruits sur une longueur de plus de soixante mètres ; le port à souffert aussi.

Depuis juin, les entrepreneurs MM. ROSSI frères de Philippeville sont adjudicataires des travaux de reconstruction qui sont en chantier.

MAIRIE



[Belle construction à un étage supportée par neuf piliers en pierre de taille. Elle se compose d'une belle salle pouvant recevoir cent personnes. Les bureaux du maire, du secrétaire, du commissaire et de l'architecte sont séparés par un large couloir couvert. Sur le devant et au-dessous, face à la route, les marchés aux légumes et poissonnerie].

L'administration civile, dès lors mise en place, peut gérer ce vaste territoire peuplé de 60 000 âmes. Elle est confiée à deux Communes Mixtes : La Commune Mixte de COLLO qui a son siège au village, lui-même commune de plein exercice, et celle des ATTIA.

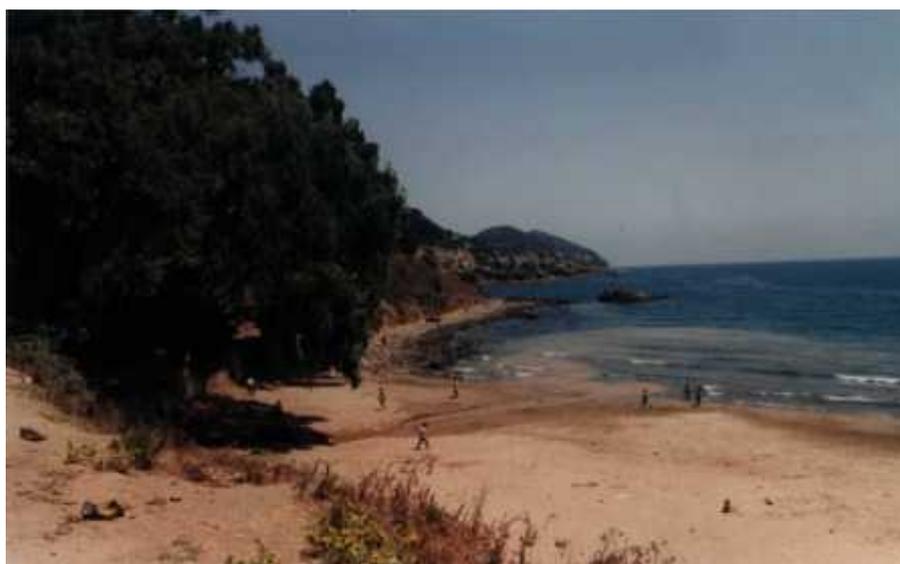
La Commune mixte militaire (créée par arrêté du 6 novembre 1868) est rattachée au territoire civil du département de Constantine par arrêté du 29 avril 1874. Elle est agrandie par arrêté du 25 août 1880 (territoires distraits de la commune indigène d'El MILIA).

La commune mixte d'ATTIA lui est réunie par arrêté du 16 décembre 1905. Elle se composait des douars ou tribus, comme suit :

AFENSOU - AÏN TABIA - ARB EL GOUFI - BENI OUELBANE - BENI ZID - BESSOMBOURG - CHERAÏA - DEMNIA - DJEZIA - DENAÏRA - EL OULDJA - ELLI ZEGGAR - MEDJADJA (Constantine)- OULED DJAMA - OULED M'RABOT- OULED NOUAR - TOKLA - ZERAMNA - ZIABRA -

COLLO, ville d'origine antique prise par les Français le 11 avril 1843, près de laquelle est créé un centre de population érigé en Commune de Plein Exercice par décret du 5 novembre 1880 (à effet au 1er janvier 1881). A cette époque cette nouvelle commune était constituée :

COLLO, ville et douar :	319 Français,	29 Israélites,	789 Indigènes,	132 Etrangers	=Total : 1269 Habitants	-Surface	173 ha.
ARB-SIDI ACHOUR :	0	0	481 Indigènes	0	481	"	- Surface 1781ha
OULED MAZOUZ :	0	0	176 Indigènes	0	176	"	-Surface 425 ha
Totaux :	319	29	1 446	132	1926	"	" 2 379 ha



La source du sanglier (au fond : le rocher de COLLO) - (Photo issue du site S. GRANGER)

La Commune Mixte de COLLO, couvrant tout le massif, subsistera jusqu'à la réforme administrative du 28 juin 1956. A compter du 14 janvier 1957 COLLO devient alors une sous-préfecture de l'administration française jusqu'au 3 juillet 1962

HOPITAL

L'hôpital auxiliaire qui porte le nom de son créateur, L. CUSTAUD, ancien Docteur et Maire de Collo de 1900 à 1928, décédé cette même année, emportant dans sa tombe les sympathies des habitants et les regrets de ses nombreux malades, homme très dévoué et très affable.

La ville en signe de reconnaissance a donné son nom à une grande rue ; son fils, très avenant, est secrétaire de la Commune mixte sous les ordres de l'Administrateur. Son successeur, le Docteur GENOVA, Maire de Collo, homme très dévoué et estimé remplit ces deux fonctions avec zèle, à la grande satisfaction de la population.



Le café FARRUGIA

Le dimanche, après la messe ou la promenade de l'après midi, en famille ou en amis, on faisait une halte apéritive sur la terrasse du café Farrugia, officiaient là Totor et Ali.



Helmutzpa

www.delcamps.net

COLLO est construite au bord de la mer qui lui forme une presqu'île et presque tous les immeubles sont construits avec des pierres de taille provenant de ruines romaines.



Elle est entourée de trois côtés de montagnes verdoyantes.

Sa population, en 1932 est de 4 525 habitants y compris les deux douars de la Commune de Plein Exercice :

Douar Arb el Sidi Achour1 277 habitants
Douar Ouled Mazouz..... 236 habitants

Ville : Population française 618 habitants
Ville : Population indigène.....2 220 habitants
Ville : Etrangers..... 174 habitants

Total4 525 habitants

En 1962 = 6 941 habitants.



1933 Equipe de l'Avenir Colliote



« C'était la deuxième fois que j'avais l'honneur d'embarquer à Marseille. Nous fûmes conduits à STORA, alors le port de Philippeville où nous eûmes bien des misères à débarquer car le temps était mauvais. De STORA, nous allâmes à Philippeville où il y avait deux bataillons de notre régiment. L'autre bataillon, le troisième était disséminé entre DJIDJELLI et COLLO. Ce fut dans ce dernier, que je fus mis et encore dans la deuxième compagnie qui se trouvait justement à COLLO.

Il me fallut donc reprendre encore le bateau pour aller rejoindre ma compagnie. Nous étions six, désignés pour la deuxième du trois, mais aucun de mes camarades de route ne se trouva avec moi. En arrivant à COLLO, toute la compagnie vint nous chercher au port, capitaine en tête, car dans ce coin isolé, c'était [un] événement quand le courrier s'y arrêtait pour débarquer quelqu'un ou quelque chose. Le capitaine de cette compagnie était un vieux à barbe grise, qui portait le nom du plus célèbre charlatan qu'il y eût alors en France, peut-être dans le monde entier, l'illustrissime MANGIN.

Ce capitaine n'était pas charlatan comme son homonyme, mais il aurait pu l'accompagner car c'était un musicien, un violoniste mélomane. N'ayant rien à faire dans ce trou, il passait son temps à racler les cordes de son violon. Le lieutenant faisait de la pathologie et étudiait l'anatomie du cheval car il avait demandé à entrer dans la gendarmerie. Le sous-lieutenant était un ancien sergent-major passé officier après la campagne de Chine, à dix huit ans de service, aussi ignorant que mon sous-lieutenant du 26^e, mais moins faquin, moins pitre et moins méchant à cause de son âge avancé sans doute.

Le sergent-major était un pauvre bougre déjà à moitié tué par le climat [mot non lu], qui ne convenait pas à sa faible constitution. En fait, personne dans cette compagnie ne paraissait s'occuper de nous, je n'en fus pas fâché pour ma part, car, de cette façon personne ne s'était aperçu que j'avais été sous-officier.

N'ayant rien à faire là, j'allais me promener dans les environs, au bord de la mer où l'on voyait encore quelques ruines romaines, comme on en voit partout en Afrique. Souvent je m'arrêtais à considérer le grand pic, semblable à un volcan dont les pieds s'étendent sur deux cotés, jusqu'à la mer, car COLLO se trouve sur un promontoire très étroit.



Les Arabes disaient que tous ceux qui montaient au sommet de ce pic y restaient, ils étaient dévorés par une bête monstrueuse qui ne quittait jamais ce sommet. Plusieurs fois, j'avais manifesté le désir d'y monter, mais les camarades disaient que c'était bien dangereux. D'abord il était presque impossible d'arriver jusqu'au pied du pic à cause des précipices et [d']une broussaille inextricable, et plus impossible encore probablement de monter au sommet, qui semblait uni comme un pain de sucre. Et puis qui sait [mot non lu], que cette bête monstrueuse dont parlent les Arabes n'existe pas là haut. « Oh, dis-je, pour les bêtes

monstrueuses, fabuleuses ou mythologiques, celles-là ne me font pas peur. Des bêtes naturelles, il ne [doit] pas y avoir non plus ». Un jour, je demandai qui est-ce qui voulait venir avec moi jusque là-haut. Mais personne ne voulut. Alors je partis seul avec mon fusil, de l'eau-de-vie dans mon bidon, une petite gamelle, du sucre et du café dans ma besace. Un Arabe parlant un peu le français m'avait déjà indiqué par où je pourrais facilement atteindre le pied du pain de sucre, mais après il me dit que je ferais bien de ne pas aller plus loin. Je pensai : « *je verrai quand je serai là* ».

J'atteignis donc facilement le pied du pain. Là, je m'arrête à considérer cette masse énorme qui d'en bas paraissait si petite. Après m'être reposé un instant, car je suais, je cherchai par où commencer l'ascension. J'avais mis mon fusil en bandoulière afin d'avoir les deux mains libres pour m'accrocher aux rochers, puis me voilà allant à droite, revenir à gauche, tournant de ci, de là, montant toujours cependant. Et au bout d'un quart d'heure à peu près, j'arrivai au sommet qui était assez large pour y bâtir un château. Je ne vis point de bête fantastique ni autres, mais il faisait joliment froid. Ayant ramassé du bois mort au pied du pain, que j'avais mis dans ma besace, je m'empressai



d'allumer du feu dans un trou de rocher sur lequel je mis la gamelle dans laquelle je jetai pêle-mêle l'eau-de-vie avec de l'eau, sucre et café et quand tout fut chaud, je l'avalai tel et me mis en devoir de descendre car je sentais le froid me saisir. Quand je fus au pied, je restai là un moment fumer ma cigarette. Je fus de retour au camp à l'heure de la soupe. Alors tout le monde me demandait ce que j'avais vu là-haut. Ils savaient que j'avais été au sommet puisqu'ils avaient vu la fumée de mon feu. En ce moment là, les Arabes, me disaient-[ils], poussèrent des cris de terreur, voyant la fumée sur ce sommet où aucun être humain ne pouvait aller.

J'aurai pu certes, à l'exemple de tant de farceurs, menteurs et imposteurs, raconter bien des choses incroyables à tous ces gens puisque je venais d'un endroit d'où selon les Arabes personne n'était jamais revenu, et un endroit fabuleux, mais je n'ai jamais pu raconter les choses que telles que je les ai vues. N'ayant rien vu là haut que des rochers nus, je ne pouvais pas dire que j'avais vu autre chose, seulement ils firent les étonnés quand je disais qu'il y faisait joliment froid. J'aurais pu leur en donner l'explication scientifique de ce phénomène météorologique comme j'en avais déjà donné là-bas sur les Apennins et sur le Mont Cenis, mais je connaissais trop bien l'inutilité et même le danger de parler science à des ignorants.



Nous allions aussi quelquefois la nuit à la chasse aux sangliers dans une forêt appelée la forêt des singes, mais dans laquelle vivaient tous les fauves de l'Afrique depuis le roi le lion, jusqu'au chacal. Les officiers nous permettaient cette chasse car ils en profitaient largement en prenant toujours les meilleurs morceaux. Une nuit nous étions allés une demi-douzaine. Mais à peine étions-nous mis à l'affût au bord d'une clairière où les sangliers avaient l'habitude de venir manger des oignons sauvages, qu'un formidable rugissement de lion se fit entendre non loin de nous. Aussitôt la panique saisit mes camarades qui se

mirent à détalier à toutes jambes. Je partis aussi, mais mes camarades étaient déjà loin. Je marchais lentement en regardant tout autour de moi. Tout à coup, j'aperçois à dix mètres sur ma gauche les deux yeux comme deux chandelles du roi de la forêt. L'animal m'avait vu et s'était arrêté. Moi je ne m'arrêtai pas, je continuai à marcher lentement les yeux fixés sur la bête, tenant mon fusil des deux mains, prêt à faire feu et à croiser la baïonnette en cas d'attaque. Mais je ne voulais pas attaquer. J'avais entendu dire que le lion ne faisait jamais de mal à l'homme, à moins que celui-ci ne l'attaque le premier. Lorsque je fus à quelque distance, je vis l'animal continuer son chemin majestueusement à pas lents, en battant ses flancs de sa longue queue, ce qui voulait dire : *« ne me cherche pas noise, si tu veux mon petit bonhomme, autrement je te croque »*. Je pensai pourtant alors à ce fameux Gérard, le tueur de lions qui allait tout seul à la chasse de ces terribles fauves. Il en avait tué beaucoup, mais il finit par en être victime tout de même.

J'arrivai au camp longtemps après les autres. Ceux-ci croyaient que j'étais dévoré. Quand je leur avais conté l'aventure, quelques uns dirent que je devais être réellement un ensorceleur, et ils promirent de ne plus aller à la chasse aux sangliers.

A la pointe de COLLO, il y avait un phare, j'y allais souvent faire des promenades. Il y avait là, comme gardien, un vieux marin décoré. Je causais souvent avec lui, car il avait fait aussi la Campagne de Crimée. Un jour, il me demanda si je voulais donner quelques leçons à sa fillette car lui ne savait ni lire, ni écrire et sa femme n'avait pas le temps où plutôt ne voulait pas s'occuper de ces soins ennuyeux. Je répondis au vieux marin que je viendrais volontiers donner quelques leçons à sa fillette mais que pour cela il me faudrait la permission du capitaine. *« Oh trôun de ler ! dit-il, des permissions vous en aurez autant que vous voudrez, votre capitaine et moi nous sommes des grands amis, nous sommes du même pays.*



« - Et puis vous savez, dit-il, je suis le maire de COLLO, moi ».

Il commanda à sa femme qui était son secrétaire de me donner un billet pour le capitaine Mangin. Celui-ci, après avoir lu le billet, me dit que je pouvais aller au phare quand je voudrais, y rester autant que je voudrais, en un mot j'étais complètement libre.

Me voilà maître d'école, mais un pauvre maître car je n'avais aucune autorité sur mon élève, qui était très capricieuse et voulait faire à sa tête. Elle aimait mieux chanter et danser que de faire de la grammaire et de l'arithmétique ; ou, quand elle voyait un navire passer au loin, à

prendre la grande lunette d'approche pour y dévisager les passagers qui s'y trouvaient. La mère du reste, qui connaissait sa fille, avait une bonne philosophie à son égard. Elle veut apprendre à chanter et à danser, qu'elle apprenne. On ne peut pas forcer les gens à apprendre ce qu'ils ne veulent pas. De même, quand elle saura danser et chanter, elle pourra un jour peut-être chanter et danser devant son buffet quand celui ci serait vide. Puis la mère se remettait à lire ses romans d'Alexandre Dumas et d'Eugène Sue, romans dont elle raffolait. Le vieux marin passait son temps à défricher du terrain pour faire un jardin qu'il pouvait faire aussi grand qu'il voudrait, le terrain ne manquant pas. J'allais aussi piocher avec lui, ce qui me convenait beaucoup mieux que le métier de précepteur.

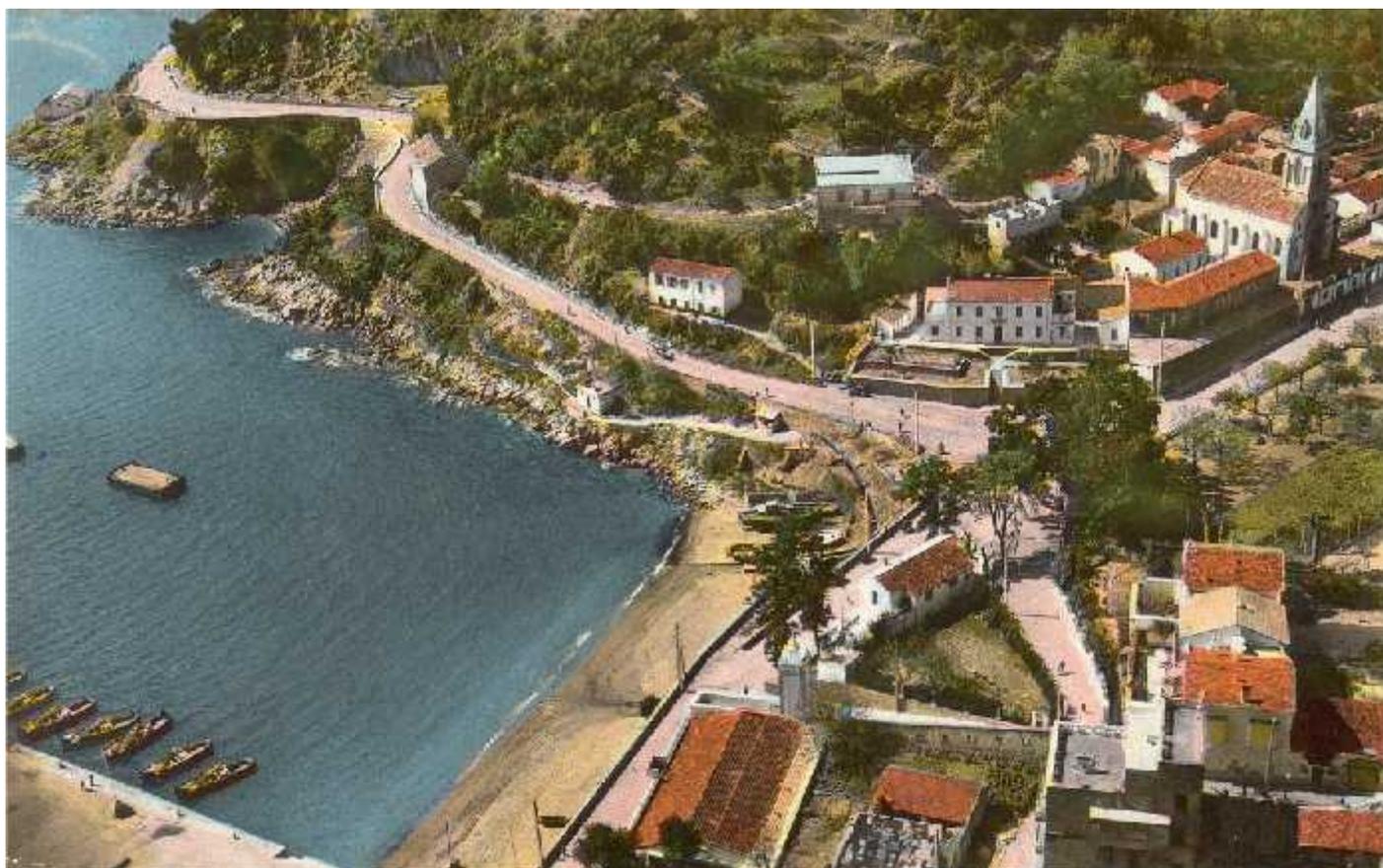
Il y avait avec lui un journalier arabe qui parlait assez bien le français. Avec celui-là si le temps l'eut permis, j'aurais bien vite appris l'arabe, plus vite que mon élève aurait appris la grammaire française, d'autant plus facilement que l'accent arabe est le même que l'accent breton et que tous les mots de cette langue ont les mêmes terminaisons que les mots bretons.

Mais, en revenant du phare, je trouvai un autre maître d'école assis sur l'herbe, celui-ci et ses élèves assis en rond autour de lui en tailleur breton. Ces élèves tenaient leurs cahiers sur les genoux sur lesquels ils écrivaient de droite à gauche sous la dictée du maître, en faisant craquer leurs plumes de roseaux. C'était l'école arabe, école de hameau sans doute, mais que j'estimais faite dans de meilleures conditions que toutes nos écoles de français et autres. Car ce maître faisait son école partout, au soleil quand il faisait froid, à l'ombre quand il faisait trop chaud, au bord de la mer, dans le bois, sur le gazon et sur les rochers c'est-à-dire en liberté et en présence de la nature. Tandis que nos écoliers à nous sont renfermés, hiver comme été, dans des trous étroits, entourés de murailles où ils ne voient rien et n'apprennent rien que des mots et des phrases, aux moyens desquels ils deviennent bacheliers, imbéciles et inutiles, nuisibles à eux-mêmes et plus encore à la société. Ce n'est pas en renfermant les oiseaux en cage qu'on leur apprend à voler et à se pourvoir de nourriture.



Et comme pour se moquer du public, on appelle chez nous écoles libres celles qui sont les mieux fermées et qui ont les plus hautes murailles. Décréter l'instruction obligatoire dans ces conditions, comme on veut le faire aujourd'hui, c'est décréter la misère obligatoire pour beaucoup de malheureux ou le charlatanisme et le mensonge obligatoires pour beaucoup d'autres.

Mais bientôt nous reçûmes l'ordre de quitter notre trop paisible garnison de Collo. Nous allâmes à Constantine ».





Joseph

PARRES (1872/1940)

Avec quelques objets issus de fouilles archéologiques.

Source : <http://m.patrick.pagesperso-orange.fr/collo/collo%204%20monographie1.htm>

« Habitant COLLO depuis 3 ans, je me suis intéressé aux quelques Ruines, Romaines, qui subsistent encore en mauvais état. Je me suis décidé à écrire cette petite monographie, je prie le lecteur de m'être indulgent, n'étant pas écrivain, amateur seulement. Je remercie sincèrement les personnes qui m'ont honoré de renseignements, ce qui m'a facilité ma tâche.

Extraits [...Il est souvent question de COLLO dans l'histoire africaine arabe. Au dire de l'écrivain EDRISI, le commerce y était très florissant au 2^e siècle de notre ère ; en 1282, Pierre d'Aragon (Espagne), dirigea une expédition sur le port de COLLO espérant ainsi la conquête du département de Constantine, mais il fut déçu et retourna en Sicile avec sa flotte. Cent ans après, les Génois et les Pisans fréquentaient le port de COLLO où ils achetaient toutes sortes de produits qu'ils exportaient. A partir de cette époque, COLLO se perd dans la nuit des temps ; plus de traces ni de l'occupation romaine, ni arabe.

L'occupation française de COLLO date du 11 avril 1843, par le Général BARAGUEY d'HILLIERS, qui y installa une petite garnison ; depuis, ce centre a toujours été occupé militairement.

En 1856, dans la nuit du 21 au 22 août, terrible tremblement de terre, beaucoup de victimes, 54 immeubles détruits reconstruits depuis.

La maison dite, du Comptoir de COLLO, était, à cette époque, située au-delà de la mosquée ; actuellement elle est la troisième, à gauche, au-dessus, de la route, promenade de la Presqu'île, face au port. Cette habitation était appelée par les *Colliotés*, Dar-el-consul (Maison du Consul), elle fut plus tard habitée par le caïd Ali BOU-SAË. Aujourd'hui, propriété de M. BAKIRI, commerçant à COLLO.

APERÇU ADMINISTRATIF

Conseil municipal : Le maire, 12 conseillers français, 6 conseillers indigènes.

Police : Un chef de la Police municipale, 2 agents indigènes.

Architecte : Un.

Cantonnier : Trois.

Commune mixte : M. MUSELLI, administrateur ; deux administrateurs-adjoints, un secrétaire, un secrétaire-adjoint, une dame sténo, trois khodjas-interprètes, un chaouch, neuf cavaliers.

Justice de paix : un juge, un suppléant rétribué, deux suppléants non rétribués.

Greffes : un greffier, un commis-greffier, deux commis aux écritures.

Interprétariat : Un interprète, un commis.

Contributions : un receveur, un vérificateur, un porteur de contraintes, deux commis.

Domaine et timbre : un receveur, un commis.

Notariat : Un notaire.

Hôpital auxiliaire : Docteur GENOVA, médecin, MAIRE ; un auxiliaire médical, une infirmière visiteuse, un infirmier indigène.

Gendarmerie : un maréchal-des-logis, un brigadier, cinq gendarmes.

Prison civile : un gardien-chef.

Caserne des Sénégalais : un capitaine, un lieutenant, dix sous-officiers, deux cents hommes.



La caserne : Elle a longtemps abrité une compagnie du 15ème Régiment de Tirailleurs Sénégalais

Douanes : un receveur, un sous-brigadier, trois douaniers.

Postes et télégraphes : un receveur, cinq dames employées, un facteur.



La Poste de COLLO avec 1936

Culte français, catholique : un curé.

Culte musulman : un iman-muphti.

Culte israélite : néant.

Culte protestant : néant.

ANIMAUX DE FERME : L'élevage du bétail transhumant y est assez pratiqué, mais pour la consommation sur place, les moyens de transport étant trop onéreux et les sujets pas intéressants. En général, les produits bovins, ovins, sont peu appréciés en raison de leur petite taille.

RACE CHEVALINE MULASSIÈRE : Délaissée, elle n'est pratiquée que pour les besoins de la région.

GÉOGRAPHIE PHYSIQUE

La ville est construite à l'européenne et divisée en deux parties.

La partie haute, côté Nord et la presqu'île, est en damier cinq longues rues perpendiculaires, quatre en travers. La seconde partie commence face au port ; de nombreux immeubles y sont édifiés, et se continue par la presqu'île où de nombreuses maisons en amphithéâtre sont construites ; les montagnes toutes verdoyantes donnent une bonne impression.



Dans les parties déboisées, quelques propriétaires cultivent de la vigne dont le vin est excellent. Une promenade de deux kilomètres en fait le tour, délice des amateurs, construite en corniche. Vue magnifique des falaises par endroits de plus de 80 mètres de haut.

La ville est traversée souterrainement et dans plusieurs sens par d'anciens égouts romains bouchés par suite de nombreux travaux dans la ville ; une seule petite partie sert encore, c'est celle qui, partant de l'angle Sud-est de la place et qui se déverse dans le port en face à la mosquée après avoir reçu les eaux de la rue Nationale et de quelques rues transversales. Le second plus court part de l'abreuvoir-fontaine, au-dessous de la douane, et se déverse aussi dans le port.



Des balancelles et des voiliers deux mats ou trois mats, en général italiens, faisaient du cabotage. Un chaland charge à quai des balles de liège pour un bateau qui n'a pu accoster.

Depuis le 30 décembre, quai et port sont éclairés électriquement par six lampadaires de 100 bougies, cette bienfaisante amélioration était attendue depuis très longtemps, à la grande satisfaction des gens de mer et de toute la population.

Superficie de la ville, 53 hectares 51 ares 24 centiares et de l'ensemble du territoire, 2411 hectares

FORTIFICATIONS

La ville est entourée, du côté Nord seulement, d'un mur d'enceinte de quelques 400 mètres environ, quatre bastions qui n'ont plus leur raison d'être ; leur démolition permettrait aux habitants de cette partie de la ville de jouir de la vue sur la mer, et ce quartier aurait plus d'air (*Le Ministre de la Guerre, vient de faire déclasser les fortifications en vue de leur démolition*).

Trois massifs montagneux toujours verts, font face de trois côtés à la ville ; au sommet de l'un d'eux, face au Nord est construit le vénérable marabout de SIDI ACHOUR, altitude 540 mètres ; du côté Sud-est, sommet moins élevé une casemate et un blockhaus abandonnés ; ils dominent la ville et la mer.

PROMENADES

Sous ce rapport, COLLO est très bien partagée ; elles sont nombreuses : sur mer, sur le littoral, par terre.

Visite du marabout SIDI-ACHOUR, sur une montagne boisée et à 540 mètres d'altitude ; on y accède par un sentier à moitié détruit par les eaux. Belle vue sur la mer et sur COLLO, mais ascension périlleuse et fatigante.

Un peu plus bas, au point où se trouve la coquette maison forestière, commencement de la route de la carrière de granit construite en corniche ; son élévation est d'environ 180 mètres pour une distance de 2000 mètres ; la construction de cette route a coûté à la Compagnie SCHIAFFINO qui l'exploite 192 000 francs ; de cet endroit (carrière) vue magnifique sur la mer et la ville.

Partant de la caserne des Sénégalais pour aboutir au pied du Marabout Sidi LAKHDAR (AÏN ZIDA) où est installé le champ de tir, plage de plus de 1 000 mètres de longueur, très fréquentée, même par des étrangers.

Promenade et visite du Rendez-vous, Fontaine des Sangliers, à 2 kilomètres, route de COLLO à ROBERVILLE. Avant l'occupation française les habitants l'appelaient *Source des Lions*, aujourd'hui, elle a perdu de son prestige, elle a nom : *Source des Sangliers*... Endroit très gentil, très fréquenté, ombragé, belle plate-forme, source agréable et fraîche. Un peu plus loin, très belle plage peu profonde, qui rassure les mamans.

Visites à flanc de montagne et à un quart d'heure de COLLO, des vingt-neuf grottes phéniciennes d'un accès très difficile, quelques-unes sont visibles de la route en face le feu rouge, bord de la mer ; actuellement quarante-six connues.

Promenade de la corniche, creusée dans les rocs de la falaise ; visite du phare, projection lumineuse, 50 Km.
1° En partant de la caserne des Sénégalais, route de la Corniche, côté nord ; on la suit jusqu'au phare, ensuite retour sur ses pas en longeant les blocs du bord de la mer pendant environ 350 mètres, promenade dangereuse à ne faire que par mer très calme ; on arrive sur une plate-forme de 80 mètres carrés environ et se terminant en éperon vers la mer.

En faisant face à la falaise, on a un spectacle splendide, cette partie de falaise brute haute de 15 à 20 mètres sur 50 de long, est composée de sa base à sa hauteur de colonnes de grès jaune blanchâtre et de plusieurs diamètres différents, certains très forts ; elles sont côte à côte et comme soudées par leur partie antérieure contre le roc ; on les supposerait, tellement elles sont régulières, taillées par la main de l'homme puis abandonnées. Ce phénomène a été produit à la suite des siècles par les eaux de mer soulevées par les vents et les sables (*Appelés aussi orgues*). Certaines ont à leur sommet de petites grottes qui donnent abri aux oiseaux de mer ; à première vue, on croirait apercevoir une énorme colonnade supportant une construction titanesque.



La plate-forme, dont il est question plus haut, est composée par ces propres blocs, rongés et disloqués par les eaux, ce qui lui donne, vue de loin, l'apparence d'une immense mosaïque construite par des Cyclopes.

2° Le côté Sud des falaises, face à la mer, n'est pas à dédaigner ; elles ont aussi leur charme, plus de cinquante mètres de haut, moins en plan incliné vers la mer. A leurs pieds, nombreuses criques, plates-formes, anciennes carrières romaines, vue très étendue sur la mer dont on aperçoit les montagnes de Philippeville, plus loin le Cap de Fer (Bône) ; sur tout le parcours de cette promenade, la montagne est toute verdoyante et plantée de vigne, oliviers, arbres fruitiers, cactus et broussailles.

A 25 Km de COLLO, route venant d'être achevée et qui conduit à la Maison forestière et au **phare de BOUGARONI**, via DJIDJELLI.



Quelques autres promenades qu'il serait trop long d'énumérer.

-CHERAÏA, à six km, altitude 324 mètres ; gentil petit village à cheval sur la route de BESSOMBOURG contrée très cultivée, céréales, vignes, primeurs, fruits, élevage, eau abondante.

-De CHERAÏA à BESSOMBOURG, 8 km, dépôt des lièges de la Petite Kabylie, vastes constructions pour leur exploitation et habitations. Altitude 548 mètres.

ÉCLAIRAGE DE LA VILLE

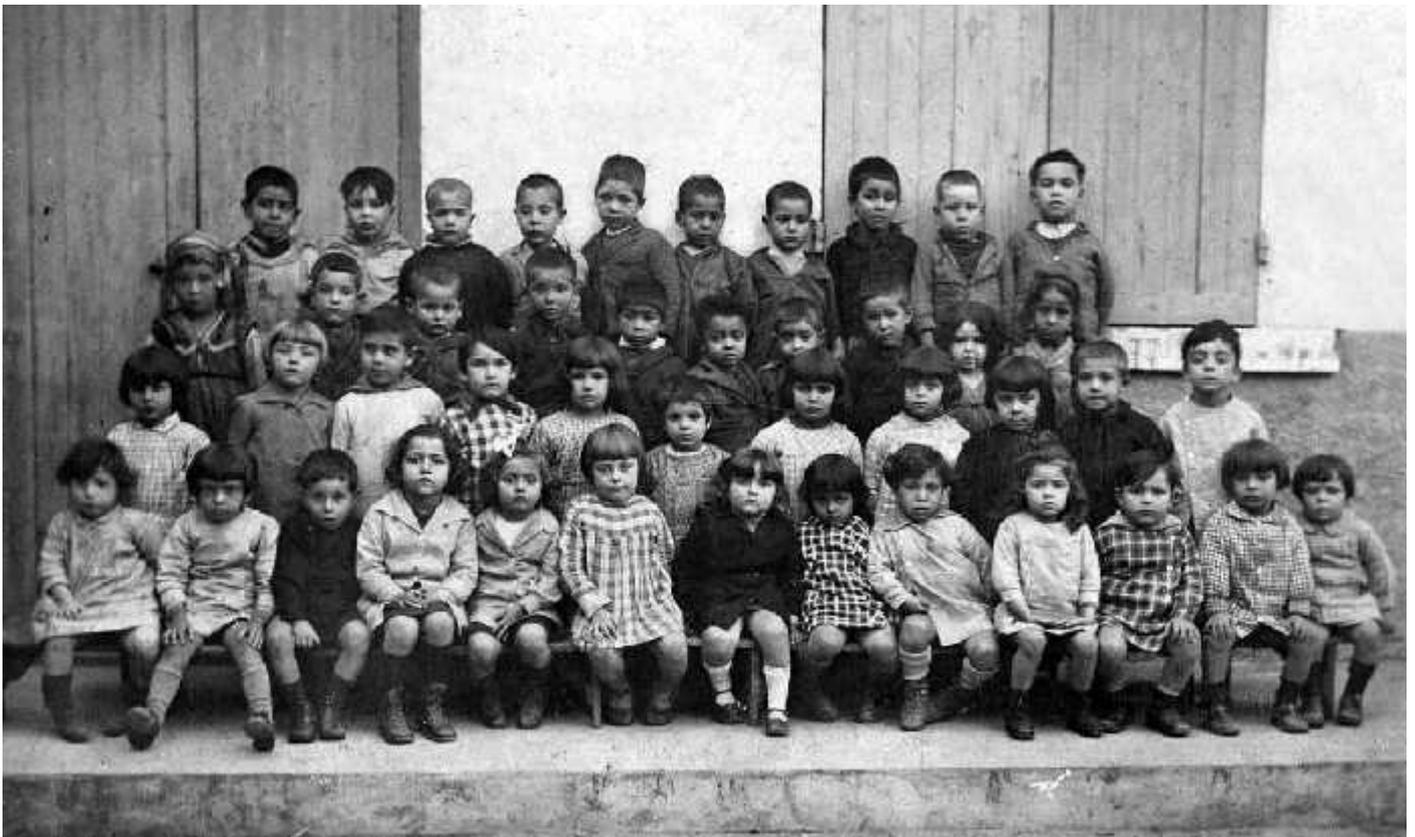
Eclairage électrique par secteur concédé, par MM. CONSALVI père et fils qui en sont les propriétaires.

ECOLES

Derrière la gendarmerie, école de garçons et filles.

Ecole de garçons européens, rue d'Alsace, à mi-chemin entre la poterne des fortifications et les hangars à liège de la Petite Kabylie.

Photo prise vers 1932 où contrairement à ce qui est souvent affirmé, le mélange était bien réel.



4^{ème} rang : Abdennouri Ahcene – Bouznad Abdelmajid – Lamouchi Hocine – Ahmed L..... - Najib Boud..... – Fafta

Abderahmane – Latik Lamine – Hocine Chetti – Benamiyour Rachid – Bousaadoune Mohamed.

3^{ème} Rang: Khedidja Azzoune – Rachid Bakiri – Tahar Khane – Mohamed Azzoune – Ahcene Chetti – Mohamed - Ahcene Boulaid – Tayeb Haddouche – Fatiha Amrane - Bou... Cherifa

2^{ème} Rang : Claude Le Maitre – Rosetholi – Grimout - Rito et Rose Bernard – Raymond –

Assis : Yvonne et Marcelle Bardi – Augusta et Lili Devoue – Jojoj Jordano - ... Christine – Arlette Bardini - ...Denise

Derrière l'hôpital auxiliaire, une nouvelle école destinée à la population indigène presque terminée, style arabe, spacieuse, très bien comprise, comprenant quatre salles de 50 élèves, construite avec tout le confort et les aménagements modernes. Trois beaux logements pour Directeur et Instituteurs complètent la construction.

MONUMENTS DE LA VILLE

La rue de Constantine ou rue principale, venant de ROBERVILLE a environ 300 mètres de long ; à gauche, les Bureaux des Douanes, au-dessous un bassin-abreuvoir alimenté par les eaux de la montagne ; de l'autre côté de la route, le poids public ; en face, les quais, la mer, les bateaux.



La Poste



la Grande rue

et

La mosquée Sidi Ali EL-KEBIR construite par les Turcs vers le 15^e ou le 16^e siècle. L'entrée se compose de plusieurs marches ; à droite et à gauche supportant la voûte cintrée de la porte, deux belles colonnes romaines en marbre blanc et cannelées sur leur hauteur supportant deux chapiteaux de l'ordre corinthien et reposant sur leur socle ; malheureusement, elles sont recouvertes par des couches de peinture verte.



La grande mosquée de Collo a été bâtie avec quelques pierres qui ont une origine romaine ou punique. Le fronton d'une des portes de cette mosquée est formé par une pierre romaine dont l'inscription a été placée à l'envers.

A l'intérieur et supportant la charpente de la toiture, trois rangées de sept colonnes ; leur chapiteau même ordre que ci-dessus. Ceux de la rangée centrale sont encore bien conservés ; leur diamètre varie entre 35 à 50 cm et 2 mètres de haut ; malheureusement, comme il est dit pour les deux colonnes d'entrée, elles sont avec leurs

chapiteaux et socles recouvertes de plusieurs couches de badigeons de chaux, au point de les rendre méconnaissables ; c'est réellement dommage.

Toutes ces colonnes proviennent des ruines romaines éparses dans cette partie de la ville, face au port côté Est. Toujours en montant, le magnifique *café FARRUGIA* ; plusieurs constructions ; ensuite l'église avec sa façade monumentale en pierre de taille, son beau clocher, sa terrasse très large à laquelle on accède par deux escaliers de quinze marches, un face à l'église ; le second par la mairie.

L'intérieur n'est pas à dédaigner nef, sacristie, vitraux magnifiques, lampadaires, etc., et pouvant recevoir deux cents personnes. L'ensemble, extérieur et intérieur, d'un très bon goût, le tout sous la direction du sympathique M. le Curé FRANGOLACCI.

INDUSTRIE ET COMMERCE LOCAL

Au Nord-ouest de la ville, la Société des Lièges de la Petite Kabylie - dont le représentant est M. COLONNA. La Société a fait construire six hangars en fer, d'une superficie de plus d'un hectare, qui servent pour l'abri et la manipulation des lièges, munis d'un outillage moderne.

Même côté, plus à droite et au Nord, la Société ARMTRONG - directeur M. PAES José- dispose aussi d'une grande et belle installation moderne.

Également la Société des Lièges des SENHADJA -COLLO.

CARRIÈRES

Pavés, bordures et dalles de granit, carrière louée par la commune à la Compagnie SCHIAFFINO ; la route seule qui conduit à cette carrière a coûté aux locataires 192 000 francs, sans compter les frais d'exploitation de carrière. Dirigée par l'ami SANCHEZ.

Une seconde, près de la maison forestière et qui appartient au Domaine forestier, est aussi en exploitation.

MM. AMMIRATI frères et ROQUES exploitent au Nord de la ville, une très vaste et importante usine, atelier de forge et charronnage, débitage des grosses pièces de bois, installation pour la confection et la cuisson des ébauchons pour la fabrication des pipes en souches de bruyère exportés en Amérique et qui nous reviennent sous forme de pipes. Cette usine occupait à l'époque florissante de nombreux ouvriers, elle est actuellement en chômage.

M. Charles RIPOLL, grand atelier de menuiserie, charpentés, peinture, essences d'auto, quincaillerie.

MM. GÉLORMINI, TOUSSAINT et LANGÉLO, atelier de menuiserie, charronnage, forge et maréchalerie.

A côté, petit moulin, mouture arabe, installé par M. LÉTTÉRI père qui la dirige et qui est aussi exploitant d'une importante usine d'ébauchons de pipes en souches de bruyère

BANQUES -- REPRESENTANTS

Banques : encaissements seulement :
RIZOLI, Crédit Foncier, Société Générale,
RUSSO, Banque de l'Algérie,
Compagnie SCHIAFFINO.

Au centre de la ville, quincaillerie très bien achalandée tenue par Mme ALEN.

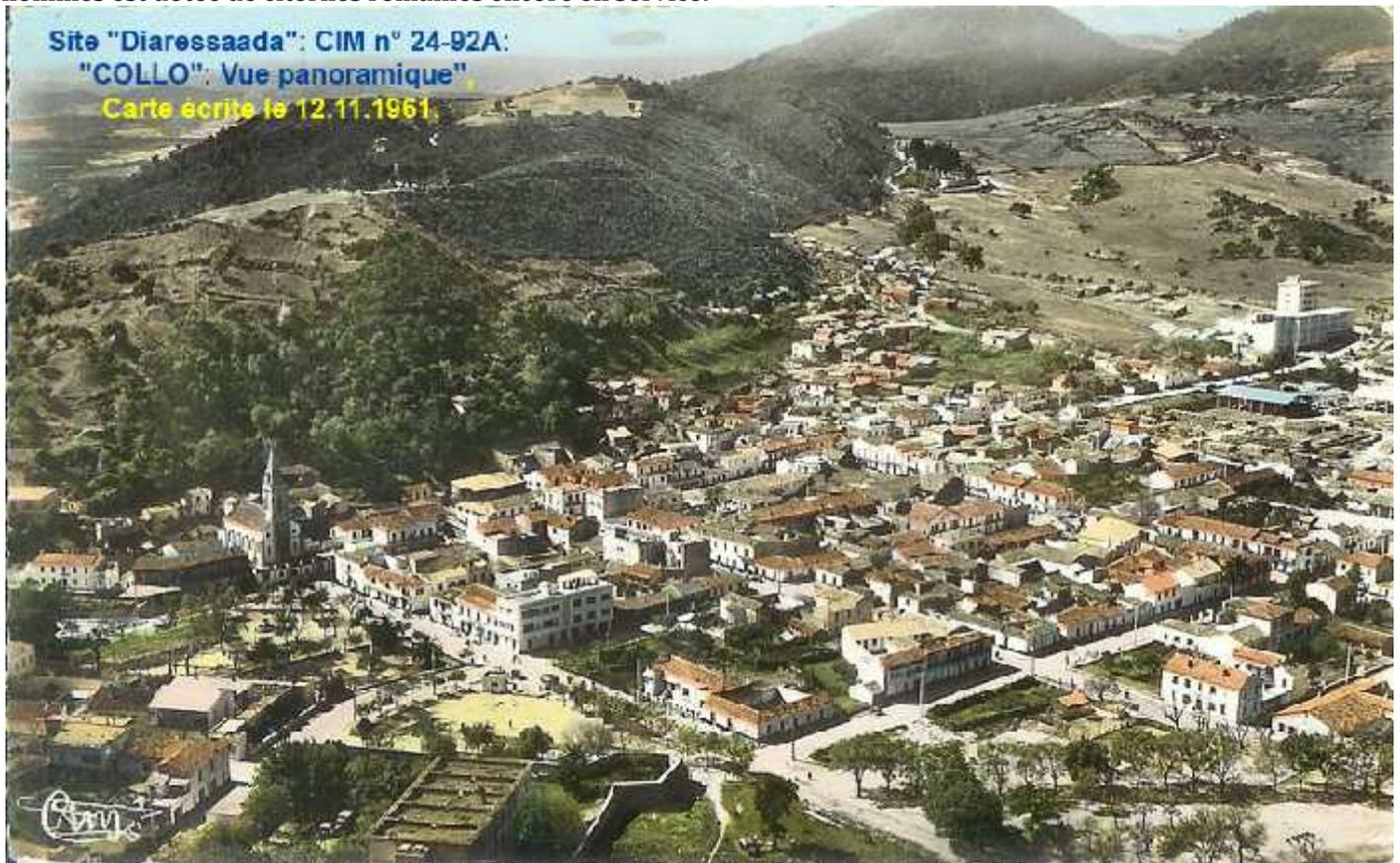
Cinq usines de salaison de sardines sont fermées depuis trois ans ; toutes ces industries, lièges, pipes, sardines sont de grosses pertes pour les patrons et chômage pour les ouvriers qui quittent le pays.

DIVERS

Le *café APREA*, rendez-vous des amateurs de danse. Plus haut, le bâtiment de la poste et téléphones. A droite et à gauche, divers commerçants, hôteliers, épiciers, sans oublier les gargotiers et cafés maures qui occupent à eux seuls les trois-quarts des immeubles. J'oubliais les marchands indigènes de tissus et les céréalistes.

Je crois que sur ce point, j'ai tout passé en revue.

La caserne des Sénégalais, très belle construction pourvue de nombreuses commodités, pouvant recevoir 200 hommes est dotée de citernes romaines encore en service.



En face, la prison civile. C'est entre ces deux constructions que commence la promenade de la falaise, au-dessus et derrière la prison, ancienne citerne et château d'eau romain.



Après avoir quitté la caserne, franchi la poterne de la fortification, un square partagé en deux parties a été créé par les soins de M. le Maire actuel sous la direction de M. l'Architecte GIOVANETTI, il n'a que deux ans d'existence, une partie sert de promenade complantée d'arbres avec, au fond une plate-forme cimentée servant pour les fêtes.

La seconde partie du square très bien comprise avec au centre le monument aux morts. Pyramide en pierres de taille de granit de cinq mètres de haut, entourée de balustres enchaînés ; le parterre en marbre blanc porte les noms des 324 victimes de la guerre ; le tout d'un très bon goût agrémenté de petits arbustes et de fleurs, fermé d'une murette surmontée d'une grille en fer. Au centre de la place, un petit bassin avec jet d'eau. »

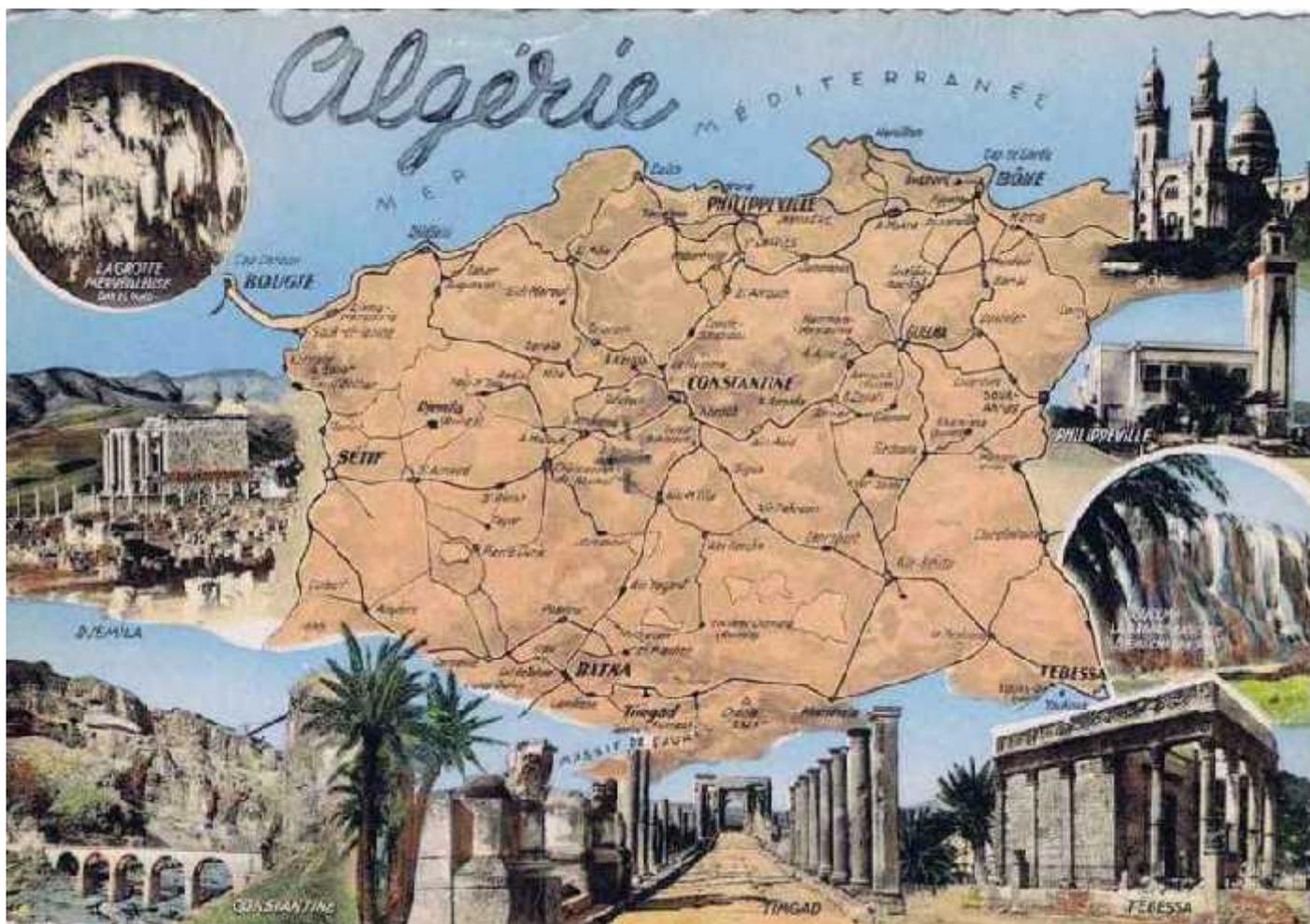
Extrait des MARIAGES célébrés à la Mairie de COLLO avant 1904

Source : Site de Madame S. GRANGER : <http://sgranger.pagesperso-orange.fr/COLL.html> et info croisée par mes soins avec le site ANOM de COLLO.

(1903) ALEN J. Pierre/ZERAFÀ Thérèse -(1868) AMADEI Roch/BASSO Marie -(1874) AMAN Jules/MADERN Marie -(1892) ANDRIEU Philippe/MORIN Marie -(1888) ANGELINI Jean/ACHILLI Isabelle -(1891) ARNAUD Henri/FOURNIER Irma -(1888) ARNAUD Victor/LIEGEOIS Adelaïde -(1893) AUBERT Maximin/ROMAND Cécile -(1891) AUBESPIN Jules/FOIX Alexandrine -(1890) BALISTRERI Antonino/BARDINO Marie -(1887) BARATE François/DI MEGLIO Marianne -(1889) BARTEAU Henri/CROCY Marie -(1889) BEHR Antoine/MEILAK Rosine -(1884) BERAUD-REYNAUD Pierre/DUPLAN Angèle -(1867) BLAIN Mathieu/VOLPI Faustine -(1882) BLESSING Charles/CLOZEL Marie -(1888) BODINEAU François/DELMAS Euphrosine -(1882) BOGUEKI Joseph/LEROY Louise -(1887) BONAFFOS DE LATOUR Joseph/GRANGE M. Louise -(1896) BONNISSENT Eugène/MILLET Jeanne -(1892) BORDES Jean/GROSSEUVRE Fernande -(1882) BOUADJAR Laurent/DOUMENC Joséphine -(1875) BOUTELLIER Charles/KAFFALLI Marie -(1871) BOUVET Guérin /BORDAS Françoise -(1901) BREMENT Maximilien/TOINCI Marie -(1876) BRISON Jérémie/LOUAULT Adelaïde -(1885) BROUARD Louis/PARODI Pasqualina -(1882) CAILLAT Auguste/SAUSSOL Louise -(1878) CAMPANA François/CASALTA Suzanne -(1895) CARLINO Eustachio/NACCARATO Rose -(1877) CATALA Fernando/MUSCAT Laurette -(1879) CEPOLARO Antoine/SCALA Candita -(1880) CHANTEREL DE ROUSSILLON Paul/LABORDE Catherine -(1872) CHARRIER Louis/DUPONT Louise -(1881) CHAUVET Jean/ROMAND Marie -(1892) CICIRELLO Antonino/RANAZZO Annunciata -(1875) CLEMENT J. Baptiste/PITARD Agathe -(1888) CORBOLINI Fedele/LONGO Guiseppa -(1894) COULOMB Lazare/RAUZY Nathalie -(1883) DEBRINCAT Salvator/ZERAFÀ Françoise -(1887) DELMAS Augustin /MARTY Louise -(1892) DEVIER Jean/VILANOVA Marie -(1897) DEVORS Emile/ZERAFÀ Marie -(1903) DI CONSTANZO Francesco/CICIRELLO Maria -(1891) DI MEGLIO Domenico/MELLINI Anna -(1888) DOMINGUEZ Grégoire/LIE Victorine -(1896) DUCCINI Giovanni/GASPARI Madeleine -(1894) DUMONT Alfred/ROCHE Marie -(1884) DUPUY Jean/PORCEDDU Virginie -(1899) ECHARD Charles/RANDAZE Jeanne -(1899) ELLUL Paul/BRISABOIS Pauline -(1891) EON Dominique/DIANA Henriette -(1886) ERCOLANO Salvator/ROSA Caroline -(1884) EYME Marius/CHAUVAÏN Marie -(1899) FALCONE Gaétan /GIOVANNETTI Claudine -(1891) FALZON François/VASSALLO Marie -(1890) FARRUGIA Michel /ZERAFÀ Carmen -(1879) FERRER Antoine/BORELLI Rosine -(1886) FLAVIER Gilles/RUSSO Rose -(1893) FOUREST Victor/CAMILLIERI Françoise -(1898) FRANCHI Lucius/CAILLAT Marguerite -(1890) GALEA Salvator/DANASTAS Thérèse -(1865) GANGLOFF Joseph/CHOMEIL Denise -(1873) GARZIA Louis/TALIERCIO Lucie -(1886) GAYE Jacques/BALLANGER A. Marie -(1887) GEBEL DE GEBHART Antoine/TUCCI Marie -(1897) GIDON Albert/SANVITI Marie -(1875) GIRAND Honoré /GRANARA Caroline -(1897) GORGEOT Félix/JACARINO Lucie -(1901) GOUDET Auguste/PORCEDO Marie -(1897) GRANGE Joseph/LANCELLA Thérèse -(1886) GRAZIANO Louis/FASSANARO Eugénie -(1883) GRIMAUD François/MARRO Marie -(1873) GUILHEN Alexandre/DUFOUR Marie -(1903) GUILLO Ange/ZERAFÀ Victoria -(1883) GUITART Jacques/DIAZ Marie -(1881) HILI Joseph/GALEA Thérèse -(1874) IMBERTON Paul/ROIG Marie -(1884) IRSUTO Laurent/MIRABELLA Angèle -(1897) JOURNES Stephen/AMALFITANO Marie -(1870) KAISER Pierre/VIDAL Marie -(1876) LADJOURNELET Louis/VOLPI Marie -(1888) LAGARDERE Laurent/VIDAL Philomène -(1900) LA MACCHIA Diego/PIRO Marie -(1901) LANCELAT Antoine/BALMA Victorine -(1901) LANGELLO Adolphe/HENRI Louise -(1903) LANGELLO François/RANDAZE Jeanne -(1874) LAPRUGNE Léonard/BAPTISTE Marie -(1884) LEBIGOT Auguste/GUINTRAUD Marie -(1877) LEMOINE Joseph/DOLPI Oliva -(1875) LE RICHE Paul/LOURDIN Anna -(1877) LEYRIS Jean/VILLACHON Françoise -(1892) LONGO Thomas/BONELLI Térésa -(1887) LORENZI Laurent/JOLLIBERT Marie -(1899) LUCCHESI Giovanni/GASPARI Jeanne -(1877) MAGNE Augustin/CUPPINI Clara -(1888) MAHOUDEAUX Jules/BRUNEL Marie -(1864) MALTE Joseph/LAPLACE Marie -(1878) MARCHAL Antoine/LEVERNIER Thérésine -(1892) MARCHAND Louis/MARAZZO Marie -(1901) MARTINI Jules/AMBROSIO Carmela -(1885) MATTERA Michel/DIMEGLIO Catherine -(1874) MAURY J. Baptiste/SOLAZZO Madeleine -(1877) MEUNIER J. Baptiste/LIE Marie -(1897) MILLET Edouard /PINCHENET Fernande -(1878) MILLET Henri/CHEVALIER Marie -(1903) MIRABELLA Vincent/MATTERA Vincente -(1894) MOIROUX François/MARAZZO Marie -(1894) MONTOZI François/MARIE Anne -(1902) MOREAU René/CRUCIANI Lydie -(1887) MORON Gilbert/AUBESPIN Marie -(1881) MULA Ignace /PAULE Marie -(1896) MUSCAT Jean/CASAGRANDE Adèle -(1879) NAPOLEON George/TROUETTE Augustine -(1888) NATRELLA Michel/AMBROSIO Sophie -(1894) ORIGLIA Pietro/LLORCA Isabelle -(1870) PACE Joseph/CARCOLLE Turebio -(1871) PENNA Jean/PACE Francisca -(1873) PACLET Joseph/RAMUS Françoise -(1877) PERETMERE François/CLEMENT Marie -(1901) PICARELLA Piase/DE AMBROSIO Angiolina -(1869) PITARD Pierre/AMADEI Françoise -(1892) PUIG Etienne/BONIFAY Joséphine -(1897) RAFFAELLI Giovanni/APPALTO Luisa -(1896) RANDAZZO Callogero/MATTERA Marie -(1904) RANDAZZO Suigi/LAURO Ange -(1889) REY Mafre/FOURNIER Jeanne -(1904) RIPOLL François/CORTOPASSI -(1890) RISPOLI Alphonse/PASQUALI Marie -(1904) RIVES Pierre/LEMOINE Fernande -(1904) RIVOIRE Jules/FLANDE Ernestine -(1878) RIZZOLI Jules/GOMEZ Espérance -(1882) ROCHE Alphonse/LIE Justine -(1904) ROCHE Ferdinand/TATIN Emilie -(1865) ROCHE Jean/PEGULLO Laurence -(1879) ROUSSEAU Joseph/ACHILLI Antoinette -(1879) RUSSO Antoine/SANSONI Antoinette -(1899) RUSSO Etienne/VILANOVA Marie -(1902) SAGOLS Just/SAMBITI Marie -(1872) SALICIS Paul/AZAMBERTI Marie -(1878) SCHAAL Etienne/AUCÉL Marie -(1890) SCOTTO DI PERTA Ciro/MONTOSIN Thérèse -(1892) SILVESTRE Nicolas/GRIMAUD Juliette -(1883) SIMON Joseph/DI MEGLIO Jésumina -(1899) SORBIERE Jacques/LOUAULT Laurence -(1882) TANTI Paul/DENASTAS Marie -(1900) THOMAS Marie/IMBERTON Polette -(1880) TOMEI Jean/CAILLY Victorine -(1880) TORD Salomon/GITARD Agathe -(1902) TOSCANI Léo/MONTI Vénéralte -(1875) TOURON Henry/CASTEX Amélie -(1900) VAISSIERE Louis/OFFREDI Marie -(1863) VALLIN Emile/DAMOU Jeanne -(1901) VAYSSIERE Pierre/BERNARD Valentine -(1878) VENTRE Philippe/MAURY PEZAROL Jeanne -(1901) VERDU Vincent/MIRABELLA Anna -(1900) VERNOUX André/DIANA Mathilde -(1866) VIDAL François/SOLLAZZO DITE SOLLAS Grazia -(1879) VIGUE J. François/AURORE Santamaria -(1894) VILLACHON François/BELZINA Thérèse -(1881) VOLETTO Martin/CERUTTI Catherine -(1876) ZOLGER Xavier/ROHRBACHER Catherine-

DEPARTEMENT

Le département de CONSTANTINE est un des départements français d'Algérie, qui a existé entre 1848 et 1962. Il avait pour index 93, puis 9D après 1957.



Considérée comme une province française, l'Algérie fut départementalisée le 9 décembre 1848. Les départements créés à cette date étaient la zone civile des trois provinces¹ correspondant aux trois beyliks de l'État d'Alger récemment conquis. Par conséquent, la ville de Constantine fut faite préfecture du département portant son nom, couvrant alors tout l'Est de l'Algérie. Les autres départements étaient le département d'Alger au centre du pays et le département d'Oran à l'Ouest.

Les provinces d'Algérie furent totalement *départementalisées* au début de la 3^e République, et le département de Constantine couvrait alors environ 192 000 km². Il fut divisé en plusieurs arrondissements, avec six sous-préfectures : BATNA, BÔNE, BOUGIE, GUELMA, PHILIPPEVILLE, SETIF.

Le 7 août 1955, le département de Constantine fut amputé de sa partie orientale, attribuée au nouveau département de BÔNE.

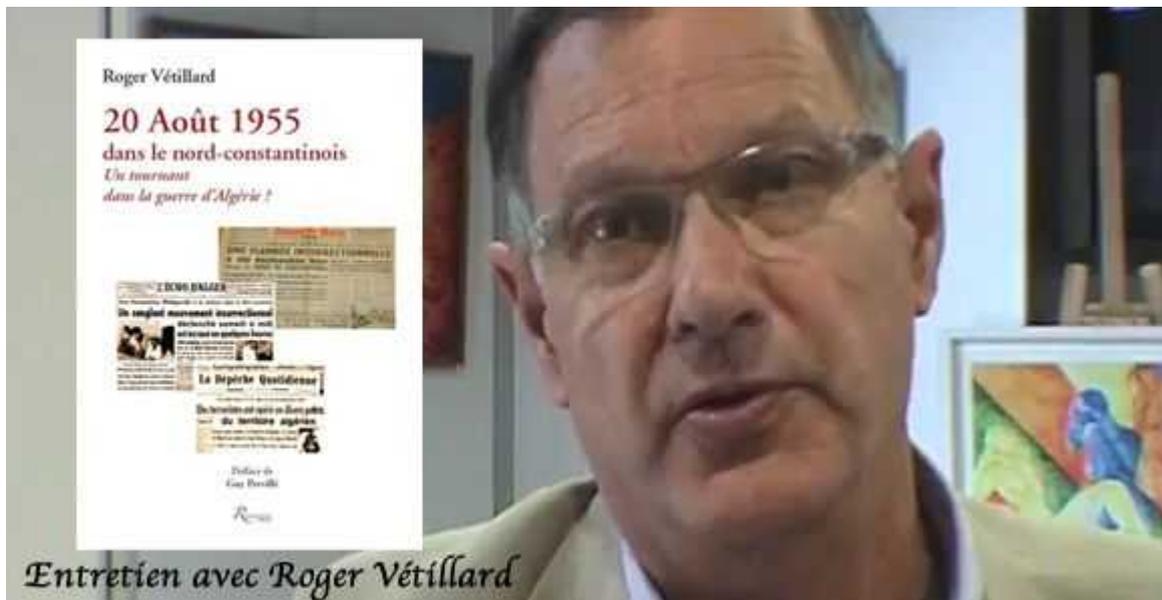
Le 28 janvier 1956, une réforme administrative visant à tenir compte de la forte croissance démographique qu'avait connue le pays amputa le 20 mai 1957, le département de ses régions occidentales et méridionales par la création de deux départements supplémentaires : le département de SETIF et le département de BATNA.

Réduit à la région de Constantine et à sa côte, le nouveau département de Constantine couvrait alors 19 899 km², était peuplé de 1 208 355 habitants, et possédait sept sous-préfectures : AÏN BEÏDA, AÏN M'LILA, COLLO, DJIDJELLI, EL-MILIA, MILA et PHILIPPEVILLE. Une dernière modification lui fit perdre temporairement au Nord, l'arrondissement de DJIDJELLI vers un éphémère département de BOUGIE, du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

L'Arrondissement de COLLO comprenait 7 localités : BESSOMBOURG – BORDJ de CHERAIA – COLLO – EL OULOUJ – KERKERA – PRAXBURG – TAMALOUS –

20 AOÛT 1955 à COLLO - Source Roger VETILLARD, auteur du livre « 20 août 1955 dans le nord-constantinois »

Maire : Monsieur Albert FALCONE – Garde Forestier : Monsieur PLANTECOSTE



Le 20 août 1955, anniversaire de la déposition du sultan du Maroc Sidi Mohamed Ben Youssef, 3 000 militants du FLN ont réussi à rallier 12 000 fellahs, qui ont pris d'assaut une trentaine de villes et de villages du Nord constantinois, au sein d'un quadrilatère bien délimité. Pour échauffer les esprits des imams appellent au « *DJIHAD* » et prétendent que l'armée égyptienne va débarquer à COLLO (!). Mais nous savons qu'une rébellion exsangue avait le seul but d'attirer l'attention et aussi de provoquer des représailles ...

Nous n'oublions pas les victimes de ces massacres du 20 août 1955, dans le Nord Constantinois et à COLLO en particulier. La ville fut isolée pendant plusieurs mois ; le responsable FLN local était Ammar CHETAÏBI :

DAMGE Marceau (56 ans) commis aux écritures hôpital civil
 FERRER Antonio, forestier
 FRANCOIS Joseph (32 ans), agriculteur
 GELORMINI Lucien décédé tardivement de ses blessures
 PERRON née GAUDRIC Louise (71 ans)
 VITIELLO François (32 ans), chauffeur Ponts et Chaussées
 Gendarme ATHMANE Boumaraf
 Gendarme PARICKMILLER Charles
 Gendarme SIMON Joseph

MONUMENT AUX MORTS



Le relevé n°57316 mentionne **324 noms de soldats « Morts pour la France »** au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

■ **ABBAD** Belkacem (1914) - **ABBAD** Rabah (1914) - **ABDENNOUR** Ammar (1918) - **ACHOUR** Ali (1916) - **AKKOUICHE** Ahmed (1915) - **ALI-MOUSSA** Mohammed (1918) - **ALI-MOUSSA** Ramdane (1918) - **ALI-ZOUI** Tahar (1914) - **ALIOUA** Slimane dit Brahim (1916) - **ARTIGUES** Joseph Édouard (1915) - **ATIETALLAH** Tahar (1917) - **ATIG** Mohamed (1915) - **ATIOUI** Ammar (1915) - **AUBSPIN** Fernand (1916) - **BASSOT** Tahar (1918) - **BATICHE** Mohamed (1915) - **BAZZIZ** Ali (1915) - **BEKKOUICHE** Mohammed (1918) - **BELABED** Ahmed (1919) - **BELDJEHEM** Mohammed (1915) - **BELKAHLA** Ali (1916) - **BELKAHLA** Hocine (1915) - **BELKAHLA** Tahar (1915) - **BELKIHHEL** Brahim (1915) - **BELKSIER** Rabah (1915) - **BELMESSIKH** Mohammed (1917) - **BEN YOUSSEF** Salah (1919) - **BEN ZOUIA** Ahmed (1917) - **BENDJAMA** Belkacem (1916) - **BENDJAMA** Mohammed (1917) - **BENKAZA** Messaoud (1915) - **BENLEGHERICHE** Mohammed (1918) - **BENNANA** Ahmed (1917) - **BENNEDJAH** Messaoud (1916) - **BENTALEB** Tahar (1916) - **BERREDJEM** Saad (1915) - **BOREL D'HAUTERIVE** Alderan (1914) - **BOUABDALLAH** Lakhdar (1916) - **BOUADRA** Mohammed (1915) - **BOUAFIA** Mohammed (1915) - **BOUAÏTA** Rabah (1916) - **BOUAKKAZ** Rabah (1914) - **BOUAMAMA** Rabah (1917) - **BOUANIGA** Ali (1916) - **BOUASLA** Abdallah -Dit Sadi- Ben Ali (1917) - **BOUASLA** Abderrahmane (1918) - **BOUAZIZ** Abdallah (1915) - **BOUAZIZ** Ammar (1916) - **BOUBEGGAR** Messaoud (1918) - **BOUBSIL** Mohammed (1918) - **BOUCHARBET** Mohamed (1915) - **BOUCHEBCHEB** Ahmed (1914) - **BOUCHEBCHEB** Ammar (1914) - **BOUCHERDID** Mokhtar (1916) - **BOUCHERERK** Daïf (1917) - **BOUCHERITE** Mohammed (1917) - **BOUCHERKA** Salah (1914) - **BOUCHTATA** Mohammed (1918) -



BOUDEBAGH Sad (1917) - **BOUDEBBOUZ** Saad (1916) - **BOUDEBZA** Tayeb (1919) - **BOUDEGUIG** Rabah (1914) - **BOUDERBALA** Mokhtar (1916) - **BOUDERBALA** Rabah (1918) - **BOUDJEFDJOUF** Ahmed (1916) - **BOUDJENIBA** Salah (1918) - **BOUDJOGHRA** Boucherit (1916) - **BOUFERROUK** Mohammed (1915) - **BOUFLIGHA** Sahli (1915) - **BOUFNIK** Mohammed (1915) - **BOUFRIOUA** Ammar (1915) - **BOUGHAGHA** Mohammed (1916) - **BOUGHAMBOUZ** Ramdane (1915) - **BOUGHAMMOU** Brahim (1915) - **BOUGHAZI** Ammar (1915) - **BOUGHAZI** Mohammed (1915) - **BOUGUAILA** Brahim (1915) - **BOUGUEFFA-EUTAMENE** Hassen (1917) - **BOUGUERN** Mebarek (1918) - **BOUGUERN** Rabah (1917) - **BOUHADOUACHE** Mohammed (1914) - **BOUHAFER** Tahar (1918) - **BOUHALASSA** Rabah (1916) - **BOUKARINE** Tayeb (1917) - **BOUKELOUA** Saad (1915) - **BOUKHELKHAL** Saad Ben Messaoud (1915) - **BOULAHIA** Ali (1918) - **BOULAHIA** Saad (1914) - **BOULEDJEFANE** Salah (1918) - **BOULFOUL** Ali (1918) - **BOULKENAFET** Mohammed (1914) - **BOULKERRA** Belkacem (1918) - **BOULKESSIBET** Ahmed (1915) - **BOULKESSIBET** Tahar (1914) - **BOULKROUN** Ahmed (1919) - **BOULLOUDINAT** Ahmed (1917) - **BOULOUSSEKH** Mohammed (1915) - **BOUMAÏZA** Saad (1917) - **BOUMESRANE** Belkacem (1919) - **BOUMESRANE** Rabah (1916) - **BOUOUDEN** Boudjema (1915) - **BOUOUDENE** Messaoud (1917) - **BOUOUDÈNE** Saïfi (1916) - **BOURAIGHDA** Larbi (1915) - **BOUREKBA** Mebrouk (1916) - **BOUREMA** Bakir (1918) - **BOURFIS** Tayeb (1915) - **BOURICHE** Ali (1914) - **BOUROUIS** Hocine (1916) - **BOUROUIS** Mebarek (1917) - **BOUSBOULA** Ahmed (1914) - **BOUSEBSI** Dif Ben Khelfa (1916) - **BOUSELIOU** Ammar (1914) - **BOUSELSAL** Boudjema (1918) - **BOUSELSAL** Sebti (1918) - **BOUSERROU** Ferhat (1915) - **BOUSMINA** Salah (1916) - **BOUSSIS** El Mouloud Ben Ali (1918) - **BOUTABBA** Mohammed (1914) - **BOUTAGHANE** Ali (1915) - **BOUTAGHANE** Ben Brahim (1917) - **BOUTAHRA** Amor (1914) - **BOUTEBA** Ahmed (1916) - **BOUDELBA** Saïd (1916) - **BOUTOBZA** Amor (1915) - **BOUTRIFA** Abderrahmane (1916) - **BOUYAHIA** Ali (1918) - **BOUZELLIFA** Messaoud (1916) - **BOUZITOUN** Ammar (1916) - **BOUZRIBA** Belkacem (1914) - **BRAHIM-BOUNAB** Ali (1918) - **BRAÏK** Messaoud (1916) - **BRIOUT** Boukhemis (1915) - **CHAÏHELOUDJOU** Boudjema (1917) - **CHAOUCH** Salah (1915) - **CHEKHAR** Tahar (1916) - **CHENIKI** Mohammed (1916) - **CHERIET** Sad (1915) - **CHEROUANA** Mahmoud (1916) - **CHEROUAT** Salah (1917) - **CHETIOUI** Ahmed (1918) - **CHOUAF** Salah (1915) - **COULOMB** Henri Louis (1915) - **DAAS** Ahmed (1915) - **DAD** Tahar (1916) - **DAOUDI** Doriadi (1916) - **DE TRENQUALYE** Alban (1914) - **DEBBAH** Mohamed (1917) - **DEBRINCAT** Michel (1918) - **DECHIR** Hocine (1915) - **DEHEMCHI** Ahmed (1916) - **DJABALLAH** Mohammed (1917) - **DJAKRIF** Abdallah Ben (1918) -

DJEGHADER Ali (1915) -DJEGHROUD Ammar (1916) - DJOUAMA Salah (1917) -DOUADI Mohammed (1918) -DOUKHARI Ahmed (1915) - DROUHIN Marcel (1917) - EL ABED Mostepha (1916) - EL KENZ Saad (1917) - EUTAMENE Ammor (1914) - FAGHMOUS Mohamed (1918) - FAGHMOUS Salah (1917) - FANI Ali (1914) - FANI Tahar (1916) - FEKRACHE Bachir (1917) - FENNIKA Bouhedja (1918) - FENNINEKH Bouhedja (1918) - FOUGHALI Ahmed (1914) - FRIKH Lakhdar (1917) - GHAMMIT Messaoud (1916) - GHEDIR Mohammed (1914) - GHEMIRED Abdallah (1918) - GIOVANNETTI Henri (1914) - GIOVANNETTI Louis (1917) - GRAUBY Léopold (1918) - GRES Larbi (1915) - GRIMED Mohamed (1916) - GUÉBIN Charles (1915) - GUESSOUM Mustapha (1917) - HADDAD Ammar (1914) - HADDAD Tahar (1914) - HALLEM Ahmed (1916) - HAMEROUCHE Messaoud (1919) - HAMIoudA Ahmed (1919) - HAMROUCHE Ammar (1918) - HAMZA Mohammed (1916) - HAMZAoui Ammar (1915) - HANAFI Ahmed (1917) - HANSALI Mohamed (1915) - HANSALI Salah (1915) - HANSALI Tahar (1918) - HAZAZ Salah (1916) - KABACHE Abdallah (1914) KABIR Rabah (1915) - KAHLOUCHE Ahmed (1914) - KAHLOUCHE Rabah (1918) - KAHLOUCHE Rabah Nen Larbi (1917) - KAHLOUCHE Saad (1915) - KALKOUL Ahmed (1915) -KAOUANE Ali (1918) - KAOUANE Rabah (1916) - KARBOUA Cherif (1916) - KEDDOUS Rabah (1915) - KEDISSA Rabah (1916) - KEDISSA Rabah Ben Zidane (1917) - KEDISSA Saïd (1918) - KEHILA Mohamed (1916) - KEHOUAL Ahmed (1916) - KELKOUL Mohammed (1915) - KENDJRA Ahmed (1917)- KERIBECK Rabah (1915) - KERKAD Lakhdar (1915) - KETTOUCHE Ali (1915) - KHALFAoui Ali (1916) - KHEMIS Laïdi (1916) - KHENNOUF Sliman (1915) - KHENTOUT Sebti (1915) - KISA Ahmed (1914) - KRELKRAL Ali (1914) - LADACI Ali (1918) - LADACI Bourebiat (1915) - LAFAIRE Jean (1915) - LAHMER Boudjema (1914) - LAÏDI Salah (1916) -LAÏFA Medani (1915) -LAMARI Ammar (1914) - LAMRI Mohammed (1916) -LANNABI Ammar (1918) -LAOUAR Ammar (1917) -LATAoui Abdelkader (1914) - LEDJASSA Smaïl (1916) -LEFAFTA Ali (1915)- LEKHCHINE Saadi (1917) - LEMKESSAR Djafer (1915) -LOGORAÏ Bachir (1917) - LOUATI Mohamed Ben Belkacem (1916) - LOUATI Mohammed (1915) - LYGZIDI Mohammed (1916)- LYZIDI Mouloud (1916) - MANNA Salvator (1918) -MAOUDJ Brahim (1918) - MAZOUZI Brahim (1915)- MEBIROUK Amor (1916) -MECIBAH Rabah (1914)- MÉCIR Mohamed (1916) -MEGUELLATENI Messaoud (1916) - MEGUIBA Achour (1915) - MEHIRA Mohammed (1917) - MEKHABA Salah (1917) -MEKNACI Tahar (1918) - MENIHAR Foudil (1918) -MERADJI Ahmed (1917) -MERDOUL Brahim -Dit-Saad Ben Mohamed (1915) -MESKINE Abdallah (1918) -MESSAMER Brahim (1915) -MESSEGUEM Salah (1918) -METHENNI Mebarek (1914) -METTINA Ali (1916) -MILES Rabah (1918) -MOHAMMED Ben Mohammed(1916) - NADJA Ali (1916)- NADJA Brahim (1918) - NEROUACHE Mohammed (1916) - OUAHOUAH Saïd (1918) -OUDINA Abdallah (1917) - OUDINA Bachir (1915) - OUGHLICI Boudjema (1918) - OUTOUAT Abdellah (1916) -PANNIES Alexis (1918) -PINAUD Paul (1915) - PINEDON Lucien (1917) - POGGI Jacques (1915) - RAHAL Salah (1915) - RAKI Ali (1915) - RAMIT Ahmed (1916) - RAYMOND Gabriel (1915) -REDJAÏMIA Saïd (1918)- REMMACHE Larbi (1915) - ROUABAH-BOULOUDANI Mohammed (1916) -RUSSO Fernand (1915) -SAAD-DJABALLAH Tayeb (1914) - SAADA-KHELKHAL Messaoud (1915)- SAHLI Bachir (1916) - SAÏFI Mohamed (1915) - SAKRI Rabah (1917) - SAKTA Mohamed (1917) - SALHI Sadi (1914) -SEMASSEL Belkacem (1914) - SEMENADISSE Edmond (1917) -SENGHOUD Hocine (1915) - SERDANI Hamou (1915)- SETIFI Ahmed (1916)- SIOUNE Ahmed (1916) - SISSON Jean Charles (1917) - SOLTANE Hocine (1915) - SOLTANE CHIBOUT Hocine (1914) - SOUILAHEDDIB Bachir (1916) - TABANI Mohamed (1917) - TAGHANE Ahmed (1918) - TAHLI Mohammed (1919) - TAUCHE Sebti (1917) -TAOUTAOUI Ali (1916) - TAYEB HALAÏS Guettaf (1916) -TEBBAL Bachir (1915) - TENFOUR Amor (1916) - TIBI Rabah (1916) -TOMEI Raphaël (1915) - TOUBACHE Lalou (1916) -TOUIKER Ali (1915) - TOUIL Rabah (1914) - TOUMI SIEF Cherif (1916) - TRAD Seghir (19146) - YAZLI Ali (1916) - ZAHY Saïd (1915) - ZAÏD Maktar (1915) - ZAMMIT Brahim (1916) - ZEGGARI Saïd (1915) - ZENDA Ferhat (1915) - ZENDA Mohamed (1916) - ZENNIR Mohammed (1914) - ZERIOUL Larbi (1915) -ZIOUANE Ahmed (1915) - ■ ■

Et aussi pendant la guerre d'Algérie pour qui nous avons une pensée émue :

Caporal BAUMGARTEN Gilbert, du 67e Bataillon d'Infanterie, tué le 23 mars 1961 à COLLO ■ ■
Monsieur DEBRINCAT Paul, enlevé et disparu le 29 septembre 1958 près de COLLO. ■ ■

CIMETIERE



La sérénité des lieux est quotidiennement altérée par ceux qui ne respectent plus les morts.

Le cimetière non loin du village en bordure de la route de CHERAÏA, ce massif de cyprès permet de le repérer sur les vues générales.

Le cimetière **non loin du village en bordure de la route de CHERAÏA**, ce massif de cyprès permet de le repérer sur les vues générales.

Triste est la situation dans laquelle se trouve le cimetière chrétien de COLLO qui auparavant était cité comme exemple. Aujourd'hui, ce lieu se dégrade davantage où on constate un état de délabrement avancé en plus des actes de vandalisme, à savoir la destruction de tombes, présence d'herbes folles, débris de toutes sortes (canettes, bouteilles de bière,...)

EPILOGUE EL QOLL

Dernier recensement = 35 682 habitants.



SYNTHESE réalisée grâce aux sites ci-dessous :

http://encyclopedie-afn.org/MEDIA_Collo_-_Ville

<http://colliotte.free.fr/geographie.htm>

<http://m.patrick.pagesperso-orange.fr/collo/collo%20%20monographie1.htm>

<http://m.patrick.pagesperso-orange.fr/collo/collo%20%20photos%20anciennes.htm>

<http://www.cdha.fr/tresors-du-cdha-monographie-de-la-commune-de-collo>

[http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/geo.php?lieu=Constantine%2C+D%C3%A9partement+\(Alg%C3%A9rie\)](http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/geo.php?lieu=Constantine%2C+D%C3%A9partement+(Alg%C3%A9rie))

http://alger-roi.fr/Alger/collo/pages/0_galerie.htm

<http://marcelpaul.duclos.free.fr/collo.htm>

http://alger-roi.fr/Alger/cdha/textes/31_collo_cdha_52.htm

<http://sgranger.pagesperso-orange.fr/COLL.html>

http://alger-roi.fr/Alger/collo/pages/0_galerie.htm

BONNE JOURNEE A TOUS

Jean-Claude ROSSO